

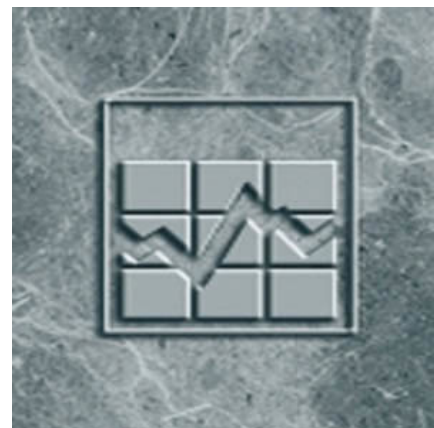
No 75F0002M au catalogue
ISSN 1707-2867
ISBN 978-0-660-47284-3

Série de documents de recherche – Revenu

Un aperçu des données canadiennes sur l'itinérance, 2023

par Marc-Antoine Dionne, Christine Laporte,
Jonathan Loeppky et Alexander Miller

Date de diffusion : le 16 juin 2023



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2023

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Table des matières

Résumé	4
1. Introduction	4
2. Définitions de l'itinérance et continuum du logement	5
Définition de l'itinérance	6
Cadre canadien	8
3. Analyse contextuelle des sources de données de Statistique Canada	8
Enquête canadienne sur le logement	9
Enquête sociale générale	11
Recensement de la population.....	13
Enquête sur les établissements d'hébergement pour les victimes de violence.....	16
Base de données nationale sur les logements sociaux et abordables	16
Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada.....	17
4. Autres sources de données relatives à l'itinérance	17
Dénombrement ponctuel.....	17
Liste nationale des fournisseurs de services.....	18
Le Rapport sur la capacité d'hébergement et l'Étude nationale sur les refuges.....	18
Autres sources de données : Métadonnées extraites du Système national d'information sur les soins ambulatoires	19
Autres sources de données : Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP).....	19
5. Une expérience internationale : Données du recensement de l'Australie	19
La définition de l'itinérance selon l'ABS (2012a)	19
Éviter les erreurs de classification des sans-abri, et méthodologie	20
Résultats publiés sur la population estimée des sans-abri.....	21
Groupes sous-estimés dans les estimations de l'itinérance	22
Stratégie australienne de dénombrement des sans-abri	22
6. Mesure de l'itinérance et élaboration de données potentielles	23
Mesurer l'itinérance : lacunes statistiques et objectifs.....	24
Étude de faisabilité et initiatives en cours pour combler les lacunes statistiques à Statistique Canada	26
Objectifs pour l'avenir	28
Quelles sont les prochaines étapes?.....	29
7. Conclusion	29
Annexe 1 : Liste des questions utilisées dans les enquêtes de Statistique Canada	30
Bibliographie	32

Un aperçu des données canadiennes sur l'itinérance, 2023

par Marc-Antoine Dionne, Christine Laporte, Jonathan Loepky et Alexander Miller

Résumé

Le présent document passe en revue les diverses sources de données disponibles pour mesurer la population qui vit ou a vécu des épisodes d'itinérance. Il met l'accent sur les données recueillies par Statistique Canada et Infrastructure Canada et tire des leçons du recensement australien pour améliorer le paysage des données au Canada. Cette analyse contextuelle cerne les lacunes dans les stratégies actuelles de collecte des données et propose des solutions pour commencer à les combler. La collaboration avec des partenaires, l'intégration d'ensembles de données et le renforcement des définitions conceptuelles pourraient contribuer à améliorer l'information sur l'itinérance au Canada et à bonifier le soutien direct à la population itinérante.

1. Introduction

En 2018, en une seule journée, plus de 25 216 personnes dans 61 collectivités se trouvaient en situation d'itinérance, dans un refuge ou non (EDSC, 2018)¹. De même, on estime qu'en moyenne 235 000 personnes au Canada vivent l'un des nombreux types d'itinérance chaque année (Observatoire canadien sur l'itinérance, 2014). Ces estimations ne sont que des hypothèses, car il demeure très difficile d'étudier l'itinérance. L'objectif du présent document est de commencer à fournir des solutions à cette difficulté et de s'appuyer sur le travail précédent en énumérant et en classant les données disponibles sur l'itinérance, en cernant les lacunes statistiques existantes et en proposant des solutions pour combler ces lacunes.

Au cours de la dernière décennie, l'estimation ci-dessus a été fréquemment citée dans de nombreuses publications sur l'itinérance. Le chiffre proposé se veut un agrégat de différentes estimations des personnes non sans abri, des personnes hébergées dans un refuge et des personnes bénéficiant d'un logement provisoire. Le recours à des sources de données plus précises s'impose.

Ici, l'itinérance est définie comme suit : « la situation dans laquelle se trouve une personne, une famille ou une collectivité qui n'a pas de logement stable, sûr, permanent et adéquat, ou qui n'a pas de possibilité, les moyens ou la capacité immédiate de s'en procurer un » (Observatoire canadien sur l'itinérance, 2017). Cette définition englobe tous les types d'itinérance. Ce ne sont pas tous les individus ou les groupes sociodémographiques qui vivent l'itinérance de la même façon ou au même rythme. Les groupes les plus susceptibles de vivre un épisode d'itinérance sont les suivants : les hommes célibataires adultes, les jeunes, les femmes, les Autochtones et les familles. En plus de ces groupes, les circonstances personnelles jouent un rôle dans ce qui mène les gens à l'itinérance. Il peut s'agir de l'éclatement de la famille, de violence familiale, de la perte d'un emploi, de toxicomanie, d'antécédents de violence physique, sexuelle et émotionnelle et de situations amenant un recours au système de protection de l'enfance.

Quatre sources de données principales sont utilisées pour mesurer l'itinérance au Canada. Chacune mesure un aspect très précis de l'itinérance. Le dénombrement ponctuel est utilisé pour compter le nombre de personnes en situation d'itinérance un jour donné et dans des collectivités définies. Tous les cinq ans, le recensement de la population mesure le nombre de personnes vivant dans des refuges ou d'autres logements collectifs le jour du recensement. Les données d'enquête mesurent les expériences antérieures d'itinérance ainsi que les risques actuels ou passés d'itinérance. Enfin, les données administratives mesurent, entre autres, le nombre de personnes vivant dans des refuges pour victimes de violence et le nombre d'interactions des sans-abri avec le système de santé.

Bien qu'il existe plusieurs sources de données, certaines difficultés sont inhérentes à la population des sans-abri et rendent difficile la collecte de données. Premièrement, les sans-abri ont rarement une adresse fixe, ils sont donc difficiles à dénombrer et sont souvent exclus de la portée des enquêtes. Il est également difficile de

1. En 2021, la recherche sur l'itinérance et la stratégie *Vers un chez-soi : la stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance* ont été transférées d'EDSC à Infrastructure Canada, y compris la Direction des politiques en matière d'itinérance. De plus amples renseignements sont accessibles dans un rapport de la vérificatrice générale : [Rapport 5 – Itinérance chronique](https://www.oag-bvg.gc.ca) ([oag-bvg.gc.ca](https://www.oag-bvg.gc.ca)).

les repérer dans les données administratives. Deuxièmement, la stigmatisation et les préjugés à l'égard des personnes en situation d'itinérance peuvent nuire à l'auto-identification. Troisièmement, compte tenu de la nature transitoire de l'itinérance, il est difficile d'observer ou de compter chaque personne au moment où elle est en situation d'itinérance. Enfin, bien que la collecte sur le terrain puisse représenter une solution, elle demeure souvent difficile et se limite à quelques collectivités.

Pour mieux comprendre les défis auxquels sont confrontées les collectivités canadiennes, et plus particulièrement les personnes en situation d'itinérance, il demeure essentiel de disposer de données solides provenant de différentes sources. Statistique Canada, ainsi que plusieurs partenaires, dont Infrastructure Canada par l'entremise de la Direction des politiques en matière d'itinérance, peuvent faire le point sur les données existantes en plus de cerner les lacunes à combler à cet égard. En utilisant différentes méthodes et définitions, plusieurs organismes à l'échelle communautaire, municipale, provinciale et fédérale, ainsi que dans le milieu universitaire, ont tenté de mesurer et de déterminer les différentes facettes de la population des sans-abri.

Le principal objectif de ce document est d'examiner les diverses sources de données qui fournissent des renseignements sur la population qui vit ou a vécu des épisodes d'itinérance. Il est axé sur les données disponibles à Statistique Canada et à Infrastructure Canada², où se trouve la Direction des politiques en matière de logement. Il présente également le cas du recensement australien, pour lequel une méthodologie a été élaborée afin d'obtenir un portrait de l'itinérance en Australie. Les particularités de chacune des sources de données et des tableaux de statistiques descriptives de base sur les répondants à diverses enquêtes qui ont vécu l'itinérance sont fournies.

Enfin, des recommandations sont présentées sur l'éventuelle élaboration de données, notamment par le couplage des données, la modélisation ou des changements apportés au recensement. De plus, d'importants éléments à prendre en considération au moment de mesurer la population des sans-abri sont expliqués.

Dans ce document, la section 2 présente les aspects conceptuels et les définitions de l'itinérance. Elle décrit également les besoins du Canada en matière de logement dans une présentation du modèle du continuum du logement, puis expose brièvement les différents cadres et diverses politiques qui ont été établis pour répondre aux besoins variés en matière de logement au Canada. Les sections 3 et 4 décrivent les différentes sources de données, enquêtes et données administratives hébergées à Statistique Canada et à Infrastructure Canada. La section 5 présente l'exemple australien d'estimation de l'itinérance à l'aide des données du recensement. La section 6 traite de l'élaboration possible de données et d'autres considérations à cet égard.

2. Définitions de l'itinérance et continuum du logement

Le cadre utilisé ici provient de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Il conceptualise les besoins en matière de logement au moyen du modèle du continuum du logement (SCHL, 2018). Comme le montre la figure 1, ce modèle suit la progression des besoins en matière de logement, allant de l'itinérance à l'accession à la propriété, et définit les différentes situations du logement possibles entre les deux. Il vise à illustrer la multiplicité et la fluidité de la ligne qui peut séparer les personnes en situation d'itinérance du reste de la population.

2. Auparavant, ces responsabilités d'Infrastructure Canada étaient assumées par Emploi et Développement social Canada.

Figure 1
Le continuum du logement



Source : Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2018.

Le continuum commence par différents types d'itinérance décrits ci-dessus et progresse vers des refuges et des logements de transition adaptés à la population itinérante, ainsi que différents programmes de logement social et abordable. Il se termine par la location sur le marché ou l'accès à la propriété. Tout au long du présent document, l'accent sera mis sur les aspects liés à l'itinérance de chaque catégorie, en abordant que brièvement les refuges d'urgence par l'entremise du logement social. Ce continuum nécessite une définition suffisamment large pour englober les multiples types d'itinérance.

Définition de l'itinérance³

L'Observatoire canadien sur l'itinérance (2017) a défini l'**itinérance** comme suit : « la situation dans laquelle se trouve une personne, une famille ou une collectivité qui n'a pas de logement stable, sûr, permanent et adéquat, ou qui n'a pas de possibilité, les moyens ou la capacité immédiate de s'en procurer un ». Cette définition est largement utilisée. Cette définition est utilisée dans le document *Vers un chez-soi : la stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance*.

L'itinérance est une expérience unique pour tous, car elle prend de nombreuses formes et touche des groupes disparates de façon différente. Ce n'est pas un choix et sa cause ne devrait pas être perçue strictement comme une question d'instabilité du logement, mais plutôt comme une question à multiples facettes qui peut recouper une variété de problèmes structurels, sociétaux et individuels, y compris le chômage, la discrimination, la violence familiale, la santé mentale et la toxicomanie. Néanmoins, les nombreuses expériences liées à un épisode d'itinérance peuvent être classées de quatre façons : itinérance, hébergement d'urgence, logement provisoire et risqué d'itinérance.

L'itinérance absolue ou sans recours aux refuges est le type d'itinérance auquel on pense généralement lorsqu'on parle de sans-abrisme. Il s'agit d'un concept étroit qui comprend les personnes qui vivent dans des espaces publics ou privés sans consentement, ainsi que celles qui vivent dans des endroits non adaptés à l'habitation permanente (c.-à-d. des tentes ou des cabanes).

L'itinérance dans les refuges d'urgence comprend les personnes qui vivent actuellement dans des refuges spécialement conçus pour accueillir temporairement des personnes sans abri ou à risque de le devenir. Cela comprend les refuges pour sans-abri, les refuges conçus pour loger les personnes qui fuient la violence familiale ou les refuges d'urgence pour les personnes touchées par des catastrophes naturelles.

La catégorie des sans-abri bénéficiant de **mesures d'adaptation provisoires** comprend ce qu'on appelle communément les **personnes en itinérance cachée**. Elle comprend les personnes qui vivent dans des logements de transition, les personnes qui faisaient partie des deux catégories précédentes, les personnes sans logement qui vivent temporairement avec des parents ou des amis, les personnes sans logement qui vivent dans des hôtels ou des motels, les personnes qui sont en établissement et qui n'ont pas de logement permanent, et les immigrants récents ou les réfugiés qui restent dans des établissements de transition.

3. La plupart des définitions de cette section proviennent de l'Observatoire canadien sur l'itinérance. Veuillez consulter l'Observatoire canadien sur l'itinérance (2017) pour obtenir de plus amples renseignements.

La dernière catégorie comprend les personnes **susceptibles d'itinérance** ou d'**itinérance relative**. En soi, cette catégorie n'est pas considérée comme de l'itinérance proprement dite, mais elle doit être définie pour comprendre le cycle de l'itinérance. Elle comprend les personnes qui courent un risque imminent d'itinérance grave en raison du chômage, de la violence familiale ou d'une situation de logement particulière, mais qui ne sont pas encore considérées comme des sans-abri. Cette définition comprend également toutes les personnes qui pourraient être considérées comme vivant dans des logements précaires. Il s'agit des personnes appartenant à des ménages qui ont des besoins impérieux en matière de logement. Les ménages qui ont des besoins impérieux en matière de logement, selon la définition de la SCHL, sont des ménages qui consacrent plus de 30 % de leur revenu du ménage avant impôt au logement (abordable), qui vivent dans un logement sans un nombre suffisant de chambres à coucher pour la taille et la composition du ménage (convenable), ou qui vivent dans un logement qui nécessiterait des réparations importantes (adéquat)⁴.

En plus des catégories précédentes, une attention particulière doit être accordée à la nature épisodique de l'itinérance. Les épisodes d'itinérance sont habituellement caractérisés par des personnes ou des familles qui appartiennent à de multiples catégories d'itinérance à un moment donné de leur vie, jusqu'à ce qu'elles trouvent un moyen de répondre à leurs besoins en matière de logement et de passer à l'étape suivante du continuum du logement.

Les épisodes d'itinérance peuvent être classés comme chroniques, cycliques ou temporaires, selon leur durée. Selon le document d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) *Directives de Vers un chez-soi : la stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance* (Infrastructure Canada, 2019), les épisodes d'**itinérance chronique** sont définis comme des épisodes d'itinérance à long terme ou répétés. Pour être considérée comme un itinérant chronique, une personne doit avoir été en situation d'itinérance pendant au moins six mois (180 jours) au cours de la dernière année ou avoir connu des épisodes récurrents d'itinérance au cours des trois dernières années pour une durée cumulative d'au moins 18 mois, épisodes au cours desquels cette personne a séjourné dans des endroits extérieurs, dans des refuges d'urgence ou temporairement chez des amis ou des membres de la famille.

L'itinérance cyclique ou épisodique est utilisée pour désigner un type d'épisode où une personne entre et sort de l'itinérance en raison de changements de circonstances, comme le fait d'avoir été libéré d'un établissement, d'avoir vécu un changement de situation d'emploi ou encore des changements dans la structure familiale résultant d'un divorce ou de violence familiale, d'avoir subi des pertes de revenu ou d'avoir vécu des changements imprévus de la situation de logement (Echenberg et Munn-Rivard, 2020). Enfin, les épisodes d'itinérance relativement courts et non récurrents, comme ceux qui pourraient découler de catastrophes naturelles, de changements brusques dans le logement ou d'incendies de domicile, sont classés dans la catégorie de **l'itinérance temporaire**.

Une distinction spéciale est prévue afin d'étudier les épisodes d'itinérance vécus par les communautés autochtones partout au Canada, et de mieux les comprendre. Thistle (2017) décrit l'**itinérance chez les Autochtones** comme « ... quelque chose qui n'a rien à voir avec l'absence d'un logement physique ou d'une maison traditionnelle... Cela va beaucoup plus loin : cela rejoint le fait de vivre dans le monde sans avoir un sentiment d'appartenance à un chez soi, à une identité. » La définition utilisée dans le document *Vers un chez-soi* saisit une partie de cette distinction dans la définition de l'itinérance chez les Autochtones :

« Les Autochtones qui se retrouvent sans logement en raison de la colonisation, de traumatisme ou de conditions sociales, culturelles, économiques et politiques les mettent en situation de pauvreté. Ne pas avoir de logement inclut : les individus qui alternent entre le logement et l'absence de logement, qui vivent dans la rue, qui sont hébergés temporairement chez des connaissances, qui ont recours aux refuges d'urgence, qui vivent dans des logements inabordables, inadéquats, inférieurs aux normes et non sécuritaires ou qui vivent sans la garantie de sécurité; toute personne, sans égard à l'âge, qui quitte un établissement (comme un hôpital, un centre de traitement en santé mentale et en toxicomanie, une prison, une maison de transition), qui fuit un logement non sécuritaire en raison d'abus dans toutes ses définitions, et tout jeune qui fait la transition de toute forme de soins. » (Infrastructure Canada, 2019).

4. Pour tenir compte des ménages ayant un revenu plus élevé qui choisiraient délibérément de dépenser davantage pour le logement, le besoin impérieux de logement sert à déterminer si chaque ménage peut se permettre de dépenser moins de 30 % de son revenu pour obtenir un logement local de rechange qui serait adéquat et adapté à ses besoins.

Cette distinction vise à mesurer, à comprendre et à relever les défis particuliers auxquels sont confrontées les communautés autochtones du Canada en ce qui concerne l'itinérance.

Cadre canadien

La **Stratégie nationale sur le logement** (SNL) est une initiative canadienne en matière de logement abordable. Il s'agit d'un plan de plus de 72 milliards de dollars sur 10 ans visant à renforcer la classe moyenne, à réduire de moitié l'itinérance chronique d'ici l'exercice 2027-2028 et à stimuler l'économie. Il s'agit d'un partenariat entre le gouvernement fédéral et les secteurs public, privé et sans but lucratif pour rétablir des logements abordables partout au pays. La stratégie fait appel à une combinaison de financement, de subventions et de prêts pour créer des collectivités abordables, stables, diversifiées et accessibles.

La SNL vise à combler les besoins en matière de logement de 530 000 familles, à rénover 300 000 résidences et à accroître l'offre de logements en construisant 160 000 nouveaux logements. La SNL accorde la priorité aux personnes dont les besoins en matière de logement sont les plus criants. On pense notamment aux femmes et aux enfants qui fuient une situation de violence familiale, aux aînés, aux Autochtones, aux itinérants, aux personnes handicapées, aux personnes ayant des problèmes de santé mentale et de toxicomanie, aux anciens combattants, aux jeunes adultes, aux groupes racisés et aux nouveaux arrivants au Canada.

La SNL vise neuf résultats communs, notamment : la réduction de l'itinérance d'une année à l'autre; l'augmentation du nombre de logements abordables et en bon état; la promotion de logements qui favorisent l'inclusion sociale et économique; l'amélioration des résultats en matière de logement d'une année à l'autre dans les territoires; la définition et la satisfaction des besoins des peuples autochtones en matière de logement; l'offre de logements abordables qui contribuent à la durabilité de l'environnement; la croissance économique; l'établissement de partenariats solides pour obtenir de meilleurs résultats; et l'offre d'une réponse plus holistique aux problèmes de logement grâce à une collaboration à l'échelle du gouvernement fédéral.

Vers un chez-soi est un programme axé sur la collectivité qui vise à prévenir et à réduire l'itinérance en fournissant du financement et du soutien directement aux collectivités touchées, y compris les collectivités autochtones, les centres urbains, les collectivités territoriales et les collectivités rurales et éloignées. *Vers un chez-soi* appuie les résultats de la SNL, lesquels consistent à soutenir les personnes ayant de grands besoins en matière de logement, à fournir des logements stables et abordables et à réduire de moitié l'itinérance chronique.

[Stratégie nationale sur le logement](#) et [Infrastructure Canada – À propos de Vers un chez-soi : la stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance](#).

3. Analyse contextuelle des sources de données de Statistique Canada

En raison des différents types d'itinérance et de certaines des difficultés à les mesurer, il existe plusieurs sources de données qui permettent d'examiner divers aspects. Aucune enquête à Statistique Canada ne porte sur l'ensemble des personnes qui vivent actuellement les quatre types d'itinérance. L'objectif de cette section est d'expliquer chacune des sources de données et de déterminer le type d'itinérance qui est mesuré. Plusieurs enquêtes comprennent des questions sur l'itinérance absolue ou cachée, les refuges, les besoins impérieux en matière de logement et le logement social et abordable. De même, les données administratives, les couplages de microdonnées et le stock de données de Statistique Canada peuvent aider à fournir des renseignements sur l'itinérance et les refuges partout au pays.

Il n'est pas facile de mesurer l'itinérance dans l'optique de chacune des définitions mentionnées à la section 2. Chacune des sources de données décrites ci-dessous ne porte que sur un ou deux aspects de l'itinérance à la fois. Les besoins impérieux en matière de logement et de logement social et abordable suivent l'itinérance dans le continuum du logement et peuvent inclure les personnes « à risque d'itinérance ».

Le tableau 1 présente un résumé des données disponibles, des sujets abordés, de l'année de la dernière diffusion et de la fréquence de la collecte. Plus précisément, le tableau A.1 de l'annexe énumère toutes les questions liées à l'itinérance dans les ensembles de données décrits dans la présente section.

Tableau 1
Liste des enquêtes de Statistique Canada et des données administratives relatives à l'itinérance

Nom de l'enquête	Sujets abordés			Couverture des données		
	Itinérance	Logement	Besoins impérieux en matière de logement et logement abordable	Dernière année de données	Fréquence	Période de référence
Enquête canadienne sur le logement (ECL)	√		√	2021	Tous les 2 ans	L'expérience en matière d'itinérance au cours de la vie
Enquête sociale générale (ESG) – Sécurité des Canadiens (Victimisation)		√		2019	Tous les 5 ans	L'expérience en matière d'itinérance au cours de la vie
Recensement de la population		√	√	2016	Tous les 5 ans	Dénombrement ponctuel
Enquête sur les établissements d'hébergement pour victimes de violence (EEHV) et Enquête sur les maisons d'hébergement (EMH)		√		2021	Tous les 2 ans	Profil instantané d'une journée
Base de données nationale sur les logements sociaux et abordables (BDNLSA)			√	2021	Tous les ans	Liste
Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada (EIPEC)			√	2020	Tous les 2 ans	Stock

Enquête canadienne sur le logement⁵

L'Enquête canadienne sur le logement (ECL) est à participation volontaire et sera menée tous les deux ans entre 2018 et 2027, pour un total de cinq cycles. Elle permet de recueillir des renseignements sur les diverses expériences des ménages canadiens en ce qui a trait au logement, comme les besoins en matière de logement, la satisfaction à l'égard du logement et du quartier, les déménagements, y compris les déménagements forcés (expulsions), le logement social et abordable et l'expérience de l'itinérance. Des renseignements sont également recueillis sur l'autoévaluation de la santé, diverses dimensions du bien-être physique et mental et différentes caractéristiques sociodémographiques.

L'unité d'échantillonnage pour l'ECL est le logement. Un questionnaire d'enquête par logement est rempli par le répondant (personne repère) qui est responsable des décisions relatives au logement.

L'ECL fournit des renseignements au niveau du ménage. Pour chaque membre du ménage, des renseignements sur l'âge, les rapports entre les sexes, le genre, la langue, les caractéristiques ethnoculturelles, l'état matrimonial, la scolarité, l'emploi actuel et le statut d'ancien combattant des personnes de plus de 15 ans sont recueillis.

Pour un sous-ensemble de variables, l'information est recueillie au niveau individuel⁶. Ces variables comprennent des renseignements sur la satisfaction de la personne à l'égard du logement et du quartier, sa perception des difficultés économiques découlant des coûts du logement, sa perception des problèmes liés au quartier et à la sécurité, ainsi que des renseignements sur son parcours de vie en matière de logement, y compris son logement précédent et son intention de déménager.

L'ECL sert à évaluer les **besoins impérieux en matière de logement** au Canada. Il fournit également des statistiques détaillées sur les ménages inscrits au programme de logements sociaux et abordables (LSA) et sur la liste d'attente de ce programme, en suréchantillonnant ces ménages.

5. Veuillez consulter la page Web [Enquête canadienne sur le logement](#) pour obtenir plus de précisions.

6. L'information pour ce sous-ensemble de variables est recueillie uniquement pour la personne repère du ménage.

En 2018, les données de l'ECL ont été recueillies dans les dix provinces et les trois territoires⁷. Les résidents des établissements, les membres des Forces canadiennes vivant dans des camps militaires et les personnes vivant dans des collectivités des Premières Nations sont exclus de la population (environ 2 % de la population dans les provinces). Les personnes vivant dans des logements collectifs sont également exclues de l'enquête. Il s'agit notamment des personnes qui vivent dans des résidences pour personnes âgées non autonomes, les personnes qui vivent en permanence dans des résidences scolaires, des camps de travail, et les membres de colonies religieuses et d'autres colonies communautaires. Les personnes vivant dans ces logements collectifs représentent moins de 0,5 % de la population totale. Elles sont toutefois incluses dans les estimations démographiques utilisées dans les rajustements des estimations de l'ECL.

Les données du cycle de 2018 ont été recueillies en 2018 et au début de 2019 pour le volet provincial de l'ECL, et en 2019 pour l'Enquête sur les collectivités des T.N.-O. Ce cycle couvrait 65 377 ménages. La plus récente version de l'ECL était le cycle de 2021, publiée à l'été 2022, et portait sur les répercussions de la COVID-19 sur certains aspects du logement. Le module sur l'itinérance a été élargi pour inclure les raisons expliquant la perte de logement et un module distinct sur les déménagements forcés (expulsions) sera inclus.

Mesures de l'itinérance et de l'itinérance cachée

Les renseignements sur les expériences antérieures d'itinérance et d'itinérance cachée sont recueillis dans le cadre de l'ECL au niveau individuel pour la personne repère dans le ménage. Six questions portant sur des expériences antérieures d'itinérance sont posées à la personne repère⁸. Si la personne répond par l'affirmative à la question « Avez-vous déjà été une personne sans-abri, c'est-à-dire que vous avez eu à habiter dans un refuge pour sans-abri, dans la rue, dans un parc, dans un abri de fortune ou dans un bâtiment abandonné? », des questions de suivi lui sont posées au sujet de la durée de l'épisode le plus long et de la durée et de l'année de l'épisode le plus récent.

La personne repère répond également à la question suivante : « Avez-vous déjà été obligé d'habiter temporairement chez des membres de la famille, des amis ou ailleurs parce que vous n'aviez pas d'autre endroit où habiter? ». Cette question permet d'explorer son expérience de l'itinérance cachée. Les personnes qui ont déclaré avoir dû habiter chez des amis ou de la famille sont ensuite invitées à préciser la durée de cet épisode.

L'information fournie dans l'ECL sur l'itinérance et l'itinérance cachée permet d'avoir un aperçu des personnes qui ont vécu l'itinérance, mais qui se sont sorties de cette situation d'itinérance et qui vivent maintenant dans des logements privés. Elle permet d'établir une corrélation entre l'expérience passée d'itinérance et la situation actuelle en ce qui a trait au logement, à l'accès à la propriété, aux conditions de logement, à la satisfaction à l'égard du quartier. (Randle, Hu et Thurston, 2021).

La couverture de l'ECL permet également d'obtenir un niveau intéressant de ventilation des données. L'ECL comprend des renseignements sur de nombreux facteurs socioéconomiques habituels, comme l'âge, les rapports entre les sexes, l'état matrimonial et le niveau de scolarité. L'ECL recueille également des données sur la santé mentale et physique, les difficultés financières, la satisfaction à l'égard de la vie, l'identité autochtone, l'orientation sexuelle, l'appartenance à un groupe de minorité visible, le statut d'ancien combattant et le statut d'immigrant (Uppal, 2022). Le tableau 2 montre la répartition de la population ayant vécu l'itinérance, sans refuge et cachée, selon des caractéristiques sociodémographiques choisies. Bien que la taille de l'échantillon pour ce tableau soit suffisante, le faible nombre d'itinérants au Canada signifie que les statistiques représentant des niveaux géographiques plus petits comportent des limites, de même que certaines combinaisons de catégories sociodémographiques.

7. Plus précisément, le premier cycle de l'ECL comporte deux composantes distinctes : (1) l'ECL qui fournit des renseignements sur les ménages et les personnes qui résident dans les provinces, au Yukon et au Nunavut; et (2) l'Enquête sur les collectivités du Bureau de la statistique des Territoires du Nord-Ouest (T.N.-O.), qui recueille des renseignements semblables à ceux de l'ECL dans les Territoires du Nord-Ouest. Il est important de noter que les données de l'Enquête sur les collectivités des T.N.-O. peuvent différer des données provinciales. Par exemple, les rapports entre les sexes à la naissance des personnes vivant dans un ménage privé donné ne sont pas déclarés aux T.N.-O.

8. Voir le tableau A.1 pour toutes les questions posées dans les ECL 2018 et 2021.

Tableau 2
Répartition de la population ayant une expérience de l'itinérance selon certaines caractéristiques sociodémographiques,
Enquête canadienne sur le logement, 2018 et 2021

	Itinérance ¹		Itinérance cachée ²	
	2018	2021	2018	2021
	pourcentage			
Total				
Non	97,4	97,3	85,3	89,1
Oui	2,5	2,2	14,5	10,5
Sexe				
Hommes+	54,0	52,0	49,0	48,0
Femmes+	46,0	48,0	51,0	52,0
Groupes d'âge³				
15 à 34 ans	17,4	13,2	24,0	23,0
35 à 44 ans	22,0	19,6	22,0	25,0
45 à 54 ans	21,0	26,0	20,0	18,6
55 à 64 ans	27,0	24,0	19,0	19,1
65 ans ou plus	13,2	16,6	15,0	14,1
Région de résidence				
Atlantique	5,9	6,6	7,0	7,3
Québec	9,7	11,8	18,8	16,9
Ontario	41,0	39,0	38,0	38,0
Prairies	21,0	19,2	19,1	19,6
Colombie-Britannique	21,0	23,0	16,4	17,7
Territoires ⁴	1,1	0,3	0,5	0,3

1. La question complète est la suivante : « Avez-vous déjà été une personne sans-abri, c'est-à-dire que vous avez eu à habiter dans un refuge pour sans-abri, dans la rue, dans un parc, dans un abri de fortune ou dans un bâtiment abandonné? ».

2. La question complète est la suivante : « Avez-vous déjà été obligé d'habiter temporairement chez des membres de la famille, des amis ou ailleurs parce que vous n'aviez pas d'autre endroit où habiter? ».

3. L'âge correspond à la date de l'enquête et non au moment où la personne était en situation d'itinérance.

4. Les estimations fondées sur les données territoriales de 2021 de l'Enquête canadienne sur le logement sont représentatives des ménages dans les capitales des territoires seulement.

Note : Les estimations figurant dans ces tableaux ont été arrondies et, par conséquent, les totaux partiels peuvent ne pas correspondre au total. Les questions sur l'expérience de l'itinérance ne sont posées qu'à la personne responsable des décisions relatives au logement dans le ménage.

Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le logement, 2018 et 2021.

Les statistiques sur l'itinérance et l'itinérance cachée mesurées dans le cadre de l'ECL sont recueillies pour la personne repère du ménage, ou plus précisément pour la personne qui prend les décisions relatives au logement dans le ménage. Les renseignements ne sont pas fournis pour les autres membres du ménage. Le fait de ne mesurer que l'expérience de la personne repère peut sous-estimer l'expérience d'autres groupes qui prennent habituellement des décisions dans le ménage, par exemple les adolescents ou les enfants adultes. De plus, les personnes qui sont ou qui étaient en situation d'itinérance chronique peuvent ne pas être bien représentées étant donné les biais en faveur des personnes qui ne sont plus sans-abri.

De plus, l'ECL ne peut pas être utilisé comme outil pour dénombrer le nombre de personnes « actuellement » en situation d'itinérance parce que les personnes vivant dans des refuges, des établissements ou dans la rue ne font pas partie de la population couverte. De plus, les facteurs et les caractéristiques individuelles au moment de l'épisode d'itinérance ne sont pas mesurés. Par exemple, l'ECL ne comprend pas de renseignements sur le nombre d'épisodes d'itinérance, sur l'endroit où ces épisodes ont eu lieu ni sur les caractéristiques de l'emploi ou des gains du ménage au moment de l'épisode d'itinérance.

Enquête sociale générale⁹

L'Enquête sociale générale (ESG) est une enquête transversale à participation volontaire conçue pour recueillir des données sur les tendances sociales, afin de surveiller les changements touchant les conditions de vie et le bien-être des Canadiens. Elle recueille de l'information sur des questions de politique sociale précises, ainsi que sur une multitude d'autres caractéristiques sociodémographiques, notamment la santé, les habitudes, l'éducation, l'identité, le logement et la composition de la famille. Chaque ESG est axée sur un thème précis qui revient tous les cinq à sept ans. Les thèmes récents comprennent la vie au travail et à la maison; les familles; la prestation de soins et la réception de soins; le don, le bénévolat et la participation; la victimisation; l'identité sociale; et l'emploi du temps.

9. Veuillez consulter la page Web [Enquête sociale générale](#) pour obtenir plus de précisions.

L'ESG recueille des renseignements sur les personnes de 15 ans et plus dans l'ensemble des provinces et des territoires du Canada, à l'exclusion des personnes résident à temps plein dans des établissements. Les ESG de 2014 (cycle 28) et de 2019 (cycle 34) portent à la fois sur la sûreté et la sécurité des Canadiens et explorent l'expérience nationale de la criminalité et de la violence et leur incidence sur la vie quotidienne. Ces deux vagues de l'ESG comprennent de l'information sur les problèmes d'itinérance.

De façon plus générale, l'ESG comprend de nombreux renseignements sur d'autres habitudes et expériences de violence et de toxicomanie, qui fournissent de l'information sur les personnes qui ont vécu l'itinérance. Au total, l'échantillon de l'ESG de 2014 comptait 33 120 observations. La taille de l'échantillon de l'ESG de 2019 était de 22 410 observations.

Mesures de l'itinérance et de l'itinérance cachée

Les ESG de 2014 et de 2019 fournissent des renseignements sur les personnes qui ont vécu des épisodes d'itinérance. Tous les répondants au sondage doivent répondre à la question suivante¹⁰ : « Avez-vous déjà été itinérant, c'est-à-dire, avez-vous déjà eu à vivre dans un refuge, dans la rue ou dans un immeuble abandonné? » Les personnes qui ont déclaré avoir vécu une expérience d'itinérance sont ensuite invitées à préciser la période la plus longue pendant laquelle elles se sont retrouvées dans cette situation.

Tous les répondants sont également interrogés sur leur expérience de l'itinérance cachée au moyen de la question suivante : « Avez-vous déjà eu à vivre temporairement avec la famille ou des amis, dans votre voiture ou ailleurs, car vous n'aviez nulle part où aller? » Ceux qui ont signalé une expérience d'itinérance cachée sont ensuite invités à préciser la période la plus longue pendant laquelle ils se sont trouvés dans cette situation.

En 2019, une question supplémentaire a été incluse afin d'obtenir des précisions quant à la situation ayant mené à l'épisode d'itinérance vécu, à savoir si cet épisode était le résultat de violence familiale ou non.

À l'instar de l'ECL, l'ESG présente un survol des Canadiens qui ont été en situation d'itinérance et d'itinérance cachée dans le passé, mais qui sont sortis de cette période et vivent dans un logement privé. Il est possible d'établir des corrélations avec la situation du répondant au moment de l'enquête, étant donné qu'il a vécu des épisodes d'itinérance dans le passé. L'ESG présente de multiples caractéristiques, y compris les caractéristiques sociodémographiques, l'expérience de la victimisation, la violence faite aux enfants, les incapacités et la santé mentale, le milieu social et la consommation de substances. Il est important de souligner que la taille de l'échantillon diminue selon le type d'itinérance.

Le tableau 3 donne un aperçu de la répartition de la population ayant déjà été en situation d'itinérance selon certaines caractéristiques sociodémographiques. Le nombre d'observations pour chaque type d'itinérance est également inclus. Même si les deux enquêtes posent des questions semblables, des différences importantes peuvent être observées dans les taux de personnes qui ont déjà été en situation d'itinérance et d'itinérance cachée entre l'ESG et l'ECL, en raison de populations cibles différentes. L'ECL ne questionne que les personnes responsables des décisions relatives au logement dans le ménage, tandis que l'ESG questionne tous les Canadiens âgés de 15 ans et plus qui ne résident pas en établissement.

10. Le tableau A.1 énumère toutes les questions de l'ESG qui portent sur l'itinérance.

Tableau 3
Répartition de la population ayant une expérience de l'itinérance selon certaines caractéristiques sociodémographiques,
Enquête sociale générale, 2014 et 2019

	Itinérance ¹		Itinérance cachée ²		Itinérance cachée en raison de violence familiale ³	
	2014	2019	2014	2019	2014	2019
	pourcentage					
Total⁴						
Non	98,3	98,3	92,0	91,2	..	66,1
Oui	1,7	1,7	8,0	8,8	..	33,9
Sexe						
Hommes	56,9	50,0	52,6	50,1	..	31,1
Femmes	43,1	50,0	47,4	49,9	..	68,9
Groupes d'âge⁵						
15 à 34 ans	28,1	26,9	31,6	32,4	..	x
35 à 44 ans	21,3	17,7	21,6	21,9	..	x
45 à 54 ans	26,2	20,3	21,4	15,3	..	x
55 à 64 ans	13,7	19,1	16,4	16,0	..	x
65 ans ou plus	10,7	16,1	9,0	14,3	..	x
Région de résidence						
Atlantique	6,1	6,4	7,0	7,8	..	x
Québec	13,0	13,8	20,7	19,7	..	x
Ontario	46,8	38,3	38,1	35,3	..	x
Prairies	18,7	24,3	21,2	20,7	..	x
Colombie-Britannique	15,4	15,7	13,0	15,7	..	x
Territoires	..	1,5	..	0,7	..	x

.. indisponible pour une période de référence précise

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

1. La question complète est la suivante : « Avez-vous déjà été itinérant, c'est-à-dire, avez-vous déjà eu à vivre dans un refuge, dans la rue ou dans un immeuble abandonné? ».

2. La question complète est la suivante : « Avez-vous déjà eu à vivre temporairement avec la famille ou des amis, dans votre voiture ou ailleurs, car vous n'aviez nulle part où aller? ».

3. La question complète est la suivante : « Avez-vous vécu temporairement avec des membres de votre famille, des amis ou à un autre endroit à la suite d'une situation de violence psychologique ou financière de la part de votre conjoint ou partenaire actuel ou ancien au cours des cinq dernières années? ».

4. Ceux qui ont répondu « Je ne sais pas » ou qui n'ont pas répondu à la question ont été retirés du total.

5. L'âge correspond à la date de l'enquête et non au moment où la personne était en situation d'itinérance.

Note : Bien que la taille de l'échantillon pour ce tableau soit suffisante, le faible nombre d'itinérants au Canada signifie que les statistiques représentant des niveaux géographiques plus petits comportent des limites, de même que certaines combinaisons de catégories sociodémographiques.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2014 et 2019.

L'ESG fournit également des renseignements sur la durée du plus long épisode d'itinérance. Cependant, elle omet certains détails sur l'épisode d'itinérance, comme le moment où il s'est produit, sa durée, le nombre d'épisodes, etc. De plus, l'ESG ne fournit pas de renseignements sur les caractéristiques individuelles ou familiales au moment de l'un ou l'autre des épisodes. Bien qu'il soit possible d'établir des corrélations entre les caractéristiques individuelles et la probabilité d'épisodes d'itinérance (Rodrigue, 2016), il est impossible de déterminer avec certitude quel événement est arrivé en premier. Par exemple, bien qu'une personne puisse avoir des antécédents de victimisation et d'itinérance, il est impossible de savoir lequel de ces deux événements est survenu en premier.

Enfin, parce que les répondants interrogés ne sont plus sans abri ou ne sont plus en situation d'itinérance, les personnes qui sont toujours sans abri ou qui sont encore en situation d'itinérance peuvent ne pas être représentées.

Recensement de la population

Le recensement présente un portrait des Canadiens et de leur lieu de résidence tous les cinq ans. Comme lieux de résidence, le recensement comprend deux grands types de logements : privés ou collectifs. Les logements collectifs désignent un logement de nature commerciale, institutionnelle ou communautaire¹¹. Ils sont classés en 10 catégories, y compris les hôpitaux, les établissements de soins infirmiers ou les résidences pour personnes âgées, les établissements correctionnels, les établissements religieux et les refuges. En 2021, environ 657 920 Canadiens vivaient dans un logement collectif¹².

11. Pour obtenir plus de renseignements sur les logements collectifs, veuillez consulter la page : [Dictionnaire, Recensement de la population, 2021 – Logement collectif \(statcan.gc.ca\)](https://statcan.gc.ca/dictionnaire/recensement-de-la-population-2021-logement-collectif).

12. Statistique Canada, Recensement de la population, 2021, [Tableau 98-10-0044-01 Type de logement collectif et logements collectifs occupés par des résidents habituels et population dans les logements collectifs : Canada, provinces et territoires](https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/98-10-0044-01/00001-eng.htm).

Les refuges sont divisés en trois catégories : (1) les refuges pour les personnes sans domicile fixe (refuges pour sans-abri); (2) les refuges pour les femmes victimes de violence et leurs enfants et les foyers de transition; et (3) les autres refuges et foyers de transition. Le Recensement de 2021 a dénombré les personnes ayant passé la nuit du 11 au 12 mai dans des refuges et des installations similaires au moyen de dossiers administratifs ou de questionnaire du recensement, avec l'aide de gestionnaires. Plus de 15 185 Canadiens se trouvaient dans des refuges cette nuit-là¹³. Environ 70 % de ces usagers de refuges ont été dénombrés dans des refuges pour sans-abri, ce qui représente une part importante de la population en situation d'itinérance absolue.

Le recensement est l'une des sources utilisées pour évaluer l'indicateur des besoins impérieux en matière de logement au Canada, de même que l'ECL. Le besoin impérieux en matière de logement est l'un des principaux indicateurs d'une personne « à risque d'itinérance ». Un ménage est défini comme ayant un besoin impérieux de logement s'il ne répond pas à trois normes de logement : (1) un logement est adéquat si, de l'avis des occupants, il ne nécessite pas de réparations majeures; (2) un logement est de taille convenable s'il compte suffisamment de chambres à coucher pour la taille du ménage, d'après les exigences de la Norme nationale d'occupation; et (3) un logement est abordable si le ménage consacre moins de 30 % de son revenu total avant impôt aux frais de logement, ce qui représente la majorité des ménages indiquant avoir des besoins impérieux de logement. On fait une distinction si le même ménage est en mesure de payer le loyer médian d'un autre logement local convenable; il n'est donc pas considéré comme ayant un besoin impérieux en matière de logement¹⁴.

Mesure de la population des refuges

Le recensement n'est pas un outil adéquat pour procéder à un dénombrement fréquent des sans-abri. Cependant, le recensement dénombre la population de sans-abri dans les refuges du pays en temps réel le soir du recensement, avec des variables sociodémographiques limitées¹⁵. Il est également possible de coupler les données du recensement provenant des refuges aux données fiscales ou administratives afin d'obtenir une perspective plus large que ce qui est mesuré dans le cadre du recensement. Dans les sous-sections suivantes, certains couplages de microdonnées utilisant les données du recensement provenant des refuges seront explorés.

13. Statistique Canada, Recensement de la population, 2021, [Tableau 14-10-0353-01 Capacité d'hébergement, nombre de lits et de refuges pour les refuges d'urgence, logements de transition et refuges pour victimes de violence familiale pour le Canada et les provinces, Infrastructure Canada](#).

14. Pour obtenir plus de renseignements sur les besoins impérieux en matière de logement, veuillez consulter la page : [Dictionnaire, Recensement de la population, 2021 – Besoins impérieux en matière de logement \(statcan.gc.ca\)](#).

15. Les résidents de logements collectifs, y compris les résidents des refuges, ne remplissent pas le questionnaire complet du recensement, lequel fournit des renseignements sur le plus haut niveau de scolarité atteint, le statut d'immigrant, l'identité autochtone, par exemple. Les couplages de données administratives pourraient toutefois combler ces lacunes statistiques.

Tableau 4
Répartition des résidents des refuges par province et territoire, sexe et âge, 2021

	Canada	Région atlantique	Québec	Ontario	Colombie- Britannique			Territoires
	nombre							
Les deux sexes								
Total	9 275	225	780	4 060	1455	2 595	165	
0 à 14 ans	550	5	70	315	80	85	0	
15 à 19 ans	1 060	30	50	740	135	75	35	
20 à 24 ans	895	25	75	530	55	175	40	
25 à 29 ans	680	15	55	280	80	235	10	
30 à 34 ans	770	15	55	280	120	285	10	
35 à 39 ans	860	20	65	230	145	390	5	
40 à 44 ans	805	20	65	295	135	285	5	
45 à 49 ans	675	20	70	280	105	190	5	
50 à 54 ans	710	15	60	270	115	245	5	
55 à 59 ans	775	20	80	285	130	250	10	
60 à 64 ans	785	15	55	275	190	230	20	
65 ans ou plus	720	15	85	290	160	155	10	
Hommes+								
Total	5 450	140	505	1 940	1 025	1 725	110	
0 à 14 ans	370	5	25	205	60	75	0	
15 à 19 ans	455	15	15	300	95	15	15	
20 à 24 ans	465	20	35	260	45	85	20	
25 à 29 ans	410	10	45	135	35	175	10	
30 à 34 ans	355	5	25	80	75	165	10	
35 à 39 ans	520	15	45	110	100	250	10	
40 à 44 ans	545	15	45	185	80	205	10	
45 à 49 ans	355	10	55	105	80	100	5	
50 à 54 ans	435	10	55	135	95	135	5	
55 à 59 ans	515	15	45	140	90	210	10	
60 à 64 ans	580	10	55	155	160	180	20	
65 ans ou plus	450	10	60	135	110	130	10	
Femmes+								
Total	3 820	80	275	2 120	425	870	50	
0 à 14 ans	180	5	40	110	20	5	0	
15 à 19 ans	600	10	35	440	40	60	20	
20 à 24 ans	435	5	40	265	10	90	20	
25 à 29 ans	270	5	10	140	50	60	0	
30 à 34 ans	415	10	35	200	50	125	0	
35 à 39 ans	340	5	25	120	50	140	0	
40 à 44 ans	260	5	15	105	50	75	0	
45 à 49 ans	320	10	15	180	25	85	0	
50 à 54 ans	270	0	0	135	15	110	0	
55 à 59 ans	260	5	30	145	35	45	0	
60 à 64 ans	205	5	5	120	25	50	0	
65 ans ou plus	265	10	25	155	50	30	0	

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Le recensement est un dénombrement effectué une journée précise tous les cinq ans. Par conséquent, il ne mesure pas le nombre de personnes qui se trouvaient dans des refuges à d'autres moments de l'année en question et il ne représente pas le nombre total de sans-abri. Certaines personnes peuvent être dénombrées dans d'autres lieux de résidence, comme d'autres types de logements collectifs, par exemple dans des hôpitaux, ou dans des logements privés avec des amis et de la famille dans les cas d'itinérance cachée. Il convient également de souligner que tandis que les sans-abri ne demeurent pas tous dans des refuges, il est aussi vrai que les personnes qui vivent dans des refuges ne sont pas toutes nécessairement des sans-abri.

Enfin, des détails supplémentaires sur les résidents des refuges, tels que le revenu, sont obtenus en reliant les données fiscales et les données de recensement. Cependant, McDermott, Harding et Randle (2019) ont soulevé des préoccupations au sujet des taux d'imputation élevés chez les résidents habituels des refuges et de l'incidence possible qu'ils pourraient avoir sur la qualité de certaines variables.

Enquête sur les établissements d'hébergement pour les victimes de violence¹⁶

L'Enquête sur les établissements d'hébergement pour victimes de violence (EEHVV), anciennement l'Enquête sur les maisons d'hébergement, est menée tous les deux ans et fournit un portrait des établissements résidentiels au Canada dont la mission particulière est de fournir un logement aux personnes qui ont été victimes de violence familiale. Elle quantifie la capacité d'hébergement des établissements (refuges à court ou à long terme pour les victimes de violence, foyers de transition, logements provisoires et réseaux de maisons d'hébergement sécuritaires) qui ont fourni des services au cours de la dernière année et effectue un dénombrement ponctuel des résidents de ces établissements.

L'enquête contient des renseignements sociodémographiques sur les résidents, comme le type d'admission, l'âge, l'emplacement géographique, le type de violence subie, les services fournis par le refuge, le statut de minorité visible et d'identité autochtone et si la personne accompagne un mineur. Les dernières données ont été recueillies du 12 avril au 31 août 2021 et ont été publiées le 12 avril 2022.

Mesures de l'itinérance et de l'itinérance cachée liées à la violence familiale

La disponibilité de renseignements sur les rapports entre les sexes, sur le fait que la personne soit accompagnée d'un mineur et sur son statut parental offre l'occasion de mesurer l'itinérance et les situations d'itinérance cachée des femmes et la façon dont la violence touche ce groupe. Les variables concernant le service et le nombre de lits disponibles dans ces types de refuges donnent un aperçu du service spécifiquement disponible pour cette population et de la façon dont l'offre de lits disponibles a évolué au fil du temps. Cet ensemble de données contient beaucoup de renseignements sociodémographiques sur la population précise de résidents des refuges pour victimes de violence. Il a été utilisé pour broser un portrait des victimes autochtones de violence partout au Canada (Maxwell, 2020).

Base de données nationale sur les logements sociaux et abordables

La Base de données nationale sur les logements sociaux et abordables (BDNLSA) est une liste de logements sociaux et abordables au pays tenue par Statistique Canada. Plus concrètement, il s'agit d'un sous-groupe de la base de données d'adresses de Statistique Canada qui énumère les logements qui sont consacrés en tout ou en partie au logement abordable. Ce sous-groupe est déterminé en appariant les adresses trouvées dans les données administratives de plusieurs sources de la SCHL et de plusieurs offices provinciaux et territoriaux du logement.

La BDNLSA comprend des renseignements comme les programmes de financement, le nombre d'unités, la période de construction, la date de fin d'une entente, etc. Toutefois, il se peut que l'information ne soit pas disponible dans toutes les provinces.

La base de données ne contient pas d'information sur les résidents. Toutefois, un projet en cours relie les renseignements de la BDNLSA avec le fichier sur la famille T1 (T1FF) et les données du Recensement de 2016 (numéro de couplage 036-2018) afin de produire des profils de résidents liés à ces unités du programme de LSA¹⁷. Statistique Canada utilisera le couplage des données administratives provinciales et territoriales sur le logement social et abordable avec le FFT1 et le projet de données du Recensement de la population pour produire des tableaux annuels personnalisés à l'intention des fournisseurs de données des programmes de logement social et abordable et de la SCHL. Le couplage permettra d'informer les fournisseurs de données sur d'autres sujets comme les données démographiques, le revenu et les caractéristiques des demeures de personnes vivant dans des logements sociaux et abordables.

Cet ensemble de données peut être utilisé pour illustrer une plus grande variété de logements sociaux et abordables et offrir une occasion de couplage que d'autres bases de données sur les logements sociaux, comme l'Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada, pourraient ne pas offrir.

16. Consulter les pages Web suivantes pour obtenir d'autres renseignements sur l'[Enquête sur les établissements d'hébergement pour les victimes de violence](#) et [Enquêtes et programmes statistiques – Enquête sur les maisons d'hébergement \(EMH\) \(statcan.gc.ca\)](#).

17. Statistique Canada a approuvé le couplage de microdonnées [036-2018](#).

Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada¹⁸

L'Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada (IPEC), menée tous les deux ans, recueille des renseignements statistiques utiles sur le stock, l'état, le rendement et les stratégies de gestion des actifs relatifs aux infrastructures publiques essentielles que possèdent ou louent les divers paliers du gouvernement du Canada. Cela comprend les actifs liés aux ponts et aux tunnels; les installations culturelles, récréatives et sportives; les actifs liés à l'eau potable; les actifs liés au transport en commun; les actifs liés aux routes; les actifs liés au logement social et abordable; les actifs liés aux déchets solides; les actifs liés aux eaux pluviales; et les actifs liés aux eaux usées; mais pas les refuges.

Les renseignements recueillis sont utilisés par la fonction publique pour mieux comprendre l'état actuel de l'infrastructure publique canadienne. La population cible de cette enquête est composée des administrations locales, municipales, régionales, provinciales et territoriales qui possèdent un ou plusieurs actifs d'infrastructure publique principaux. Les données les plus récentes ont été recueillies du 13 octobre au 22 décembre 2021.

Cet ensemble de données présente un portrait des actifs de logement social et abordable appartenant à l'État¹⁹, qui sont mis à la disposition des différents paliers de gouvernement pour aider les personnes qui vivent des épisodes d'itinérance. Les données sont ventilées par niveau géographique, ce qui permet aux utilisateurs d'évaluer facilement l'infrastructure et l'offre de logements abordables dans chaque collectivité. Plus précisément, elles peuvent être utilisées pour évaluer les logements abordables offerts à une collectivité autochtone ou à une collectivité rurale mal desservie. L'ensemble de données fournit également des renseignements sur la disponibilité d'autres infrastructures, comme le transport en commun, à proximité de logements abordables et sur la durée de vie utile prévue des infrastructures. Ces données représentent un stock et ne permettent donc pas de savoir si l'actif est actuellement utilisé ou non.

4. Autres sources de données relatives à l'itinérance

À l'extérieur de Statistique Canada, d'autres projets ont été mis en place pour répondre aux questions liées à l'itinérance. Le Système national d'information sur l'itinérance (SNII)²⁰ est une initiative de surveillance des données gérée par Infrastructure Canada, anciennement gérée par EDSC. Le Système d'information sur les personnes et les familles sans abri (SIPFSA) est le système de gestion des données associé à cette initiative. Le SIPFSA permet aux collectivités de recueillir et de suivre des renseignements sur les personnes qui ont accès aux ressources du secteur de l'itinérance dans un système d'accès coordonné à l'échelle communautaire. Il s'agit d'un système centralisé de gestion des données qui permet de mesurer et de suivre toutes les données recueillies dans le cadre des différentes initiatives de mesure de l'itinérance menées par le SNII et qui présente une occasion intéressante de développement en matière de collaboration avec d'autres initiatives gouvernementales. Statistique Canada publie des données du SIPFSA²¹ sur la capacité d'hébergement, le nombre de lits et le nombre de refuges pour différents types de refuges au Canada.

Le SIPFSA comprend notamment le dénombrement ponctuel des sans-abri, le Rapport sur la capacité d'hébergement des refuges (RCS) et l'Étude nationale sur les refuges (ESN).

Dénombrement ponctuel²²

Le dénombrement ponctuel est effectué tous les deux ans et est considéré comme la méthode de dénombrement repère pour identifier les personnes qui vivent une situation d'itinérance d'une seule nuit. Entre mars et avril 2018, un dénombrement ponctuel a permis de recenser les cas d'itinérance dans 61 collectivités participantes. Plus de 32 000 personnes ont été caractérisées comme étant en situation d'itinérance ou résidant dans des foyers de transition. Le dénombrement ponctuel a été reporté pendant la pandémie, mais certaines collectivités ont été en mesure d'effectuer des dénombremments avant les confinements liés à la COVID-19 en 2020; d'autres les termineront en 2023. Ce nombre comprend les personnes en situation d'itinérance chronique et épisodique

18. Pour obtenir d'autres renseignements, consulter la page Web [Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada](#).

19. Statistique Canada. [Tableau 46-10-0001-01 Stocks d'actifs relatifs au logement social et abordable de propriété publique, Infrastructure Canada \(statcan.gc.ca\)](#).

20. Pour obtenir plus de renseignements sur le SIPFSA, consulter la page Web [Système d'information sur les personnes et les familles sans abri](#).

21. Statistique Canada. [Tableau 14-10-0353-01 Capacité d'hébergement, nombre de lits et de refuges pour les refuges d'urgence, logements de transition et refuges pour victimes de violence familiale pour le Canada et les provinces, Infrastructure Canada](#).

22. Pour obtenir de plus amples renseignements, consulter [Tout le monde compte : Normes de participation pour le dénombrement coordonné](#).

dans des endroits extérieurs, des refuges ou des foyers de transition; habitant temporairement avec d'autres personnes, dans des hôtels et des motels; séjournant dans des systèmes de santé et des services correctionnels; ou vivant dans des endroits inconnus.

Le dénombrement ponctuel combine des données administratives sur les refuges et les foyers de transition avec une enquête sur les personnes observées vivant dans la rue. La partie de l'enquête comprend 14 questions normalisées sur les différentes caractéristiques sociodémographiques et les besoins de la personne en matière de service, comme le statut d'immigrant, l'identité autochtone, le sexe et la raison de l'instabilité du logement.

Certaines mises en garde concernant le dénombrement ponctuel sont la couverture géographique limitée et le souci de protection de la vie privée. Premièrement, cette méthode ne fournit qu'une estimation du nombre de personnes en situation d'itinérance dans quelques collectivités désignées. La variation saisonnière et la migration entre les collectivités signifient que le dénombrement ponctuel ne peut pas être utilisé pour évaluer l'itinérance cyclique ou cachée. Deuxièmement, le dénombrement ponctuel ne permet pas de recueillir des renseignements permettant de repérer les personnes dont la présence dans les refuges a été déclarée, ce qui empêche le couplage de cet ensemble de données aux données administratives. Toutefois, certains renseignements sur les résidents des refuges qui sont disponibles dans le dénombrement ponctuel sont couplés à partir d'autres sources (SIPFSA, par exemple), lorsque possible.

Liste nationale des fournisseurs de services²³

La Liste nationale des fournisseurs de services (LNFS) est une liste annuelle des différents refuges d'urgence et de transition et de leur capacité d'hébergement respective à l'échelle du pays. Elle recueille de l'information par province et par ville sur le refuge, la clientèle cible, le nombre d'hommes et de femmes fréquentant le refuge et le nombre de lits disponibles dans le refuge.

Un couplage de microdonnées²⁴ a récemment été effectué entre la LNFS et l'environnement de fichiers couplés (EFC) de Statistique Canada afin de produire des tableaux et des profils sur les caractéristiques financières et autres des refuges pour sans-abri au Canada.

Le Rapport sur la capacité d'hébergement²⁵ et l'Étude nationale sur les refuges²⁶

Le Rapport sur la capacité d'hébergement (RCH) est publié chaque année et recueille de l'information sur la capacité d'hébergement et les caractéristiques de tous les refuges d'urgence pour sans-abri, y compris les foyers de transition et les refuges pour femmes victimes de violence partout au pays. Le rapport est préparé à partir des renseignements de la Liste nationale des fournisseurs de services tenue à jour par Infrastructure Canada. Le RCH recense le nombre de lits disponibles et les services de refuge offerts à différents groupes à risque, une nuit donnée, dans chacun des types de refuges.

L'Étude nationale sur les refuges (ENR) est une étude nationale exhaustive et continue sur l'itinérance au Canada. Elle est fondée sur les données d'environ 2,5 millions de séjours dans 200 des 401 refuges d'urgence du Canada de 2005 à 2016. Les refuges fournissent des renseignements sur les séjours dans leur établissement à Infrastructure Canada par l'entremise du SIPFSA et au moyen d'ententes de partage de données avec les différentes entités régionales et municipales de logement. L'ENR présente un portrait des personnes qui utilisent les refuges d'urgence, une nuit donnée. Elle comprend les taux d'occupation des refuges partout au pays ainsi que la durée de ces séjours. Cela donne une idée rétrospective unique de la demande de services de refuge d'urgence dans les différentes collectivités du Canada et sert à orienter différentes initiatives visant à réduire l'itinérance.

23. La Liste nationale des fournisseurs de services peut être téléchargée sur le site [Liste nationale des fournisseurs de services – Gouvernement ouvert \(canada.ca\)](https://www.canada.ca/fr/gouvernement/actualites/nouvelles/2019/09/20190911-liste-nationale-fournisseurs-services.html).

24. Couplage de microdonnées de Statistique Canada [006-2021](https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/99-011-x2021001/article/00062021).

25. Le plus récent [rapport](#) a été publié en 2020 et est accessible à l'adresse : <https://www.infrastructure.gc.ca/homelessness-sans-abri/reports-rapports/shelter-cap-hebergement-2020-fra.html>.

26. [Recours aux refuges d'urgence au Canada : 2005 à 2016](#).

Autres sources de données : Métadonnées extraites du Système national d'information sur les soins ambulatoires

Une autre source de données pour évaluer le nombre de personnes en situation d'itinérance au Canada, Strobel et coll. (2021) s'appuie sur les données conservées par ICES. ICES est un organisme sans but lucratif de l'Ontario qui a compilé des données sans consentement; les visites à l'urgence de l'hôpital en Ontario ont été recueillies dans le Système national d'information sur les soins ambulatoires (SNISA) et couplées avec la Base de données sur les personnes inscrites (BDPI) au Régime d'assurance-santé de l'Ontario (RASO). L'objectif était d'examiner les personnes en situation d'itinérance qui ont visité les services d'urgence entre 2010 et 2017.

La BDPI comprend les personnes qui sont couvertes par le RAMO et saisit les caractéristiques sociodémographiques, notamment leur adresse, si elles résident dans un refuge ou si elles sont déclarées comme étant sans abri. Au cours de chaque visite, lorsque le personnel traite un nouveau patient, il inscrit la visite dans le SNISA et précise la date de l'admission, ses conditions de vie et de logement, son sexe et son âge. Cette information peut également être utilisée pour évaluer les tendances et énumérer les caractéristiques des personnes qui déclarent être en situation d'itinérance afin que le décideur public puisse évaluer ses politiques publiques (Strobel et coll., 2021). Les données administratives sur la santé sont toutefois moins efficaces et fiables lorsqu'il s'agit de dépeindre l'itinérance cachée ou les personnes qui vivent dans des logements précaires (Richard et coll., 2019).

Malgré les nombreuses sources de données disponibles pour étudier l'itinérance, il est clair qu'il reste du travail à faire pour élaborer une méthodologie harmonisée. L'Australie est un pays qui a une approche plus holistique de l'étude de l'itinérance. La prochaine section comparera l'approche de l'Australie à celle du Canada et, dans la dernière section présentant les prochaines étapes, un examen des leçons à tirer qui pourraient aider le Canada sera amorcé.

Autres sources de données : Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP)

Il existe également des ensembles de données qui ont un rapport direct avec l'itinérance sans toutefois faire explicitement état de l'itinérance. L'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP) en est un exemple. Elle recueille des informations sur l'expérience des Canadiens en matière de sécurité dans les espaces publics et privés. Il s'agit d'une enquête sur la sécurité à la maison, sur le lieu de travail et dans les espaces publics. Cette enquête est réalisée tous les cinq ans. De nombreux niveaux de gouvernement, des universitaires et des organisations à but non lucratif l'utilisent afin d'étudier la violence fondée sur le genre au Canada, ce qui pourrait contribuer à l'élaboration de politiques concernant le sans-abrisme.

5. Une expérience internationale : Données du recensement de l'Australie

Le traitement de l'itinérance en Australie est un exemple dont le Canada pourrait s'inspirer. Le recensement de la population et des logements de l'Australie est un exemple international d'un pays qui recueille des données sur l'itinérance dans son recensement. Son recensement est mené tous les cinq ans et donne un aperçu de l'endroit où vivent les Australiens et de la façon dont ils vivent. Afin d'optimiser la qualité de son dénombrement, l'Australian Bureau of Statistics²⁷ (ABS) utilise une stratégie spéciale pour dénombrer certaines populations de sans-abri qui sont difficiles à dénombrer au moyen de procédures standards. Alors que l'itinérance en soi n'est pas une caractéristique qui est recueillie directement dans le recensement, des estimations peuvent être dérivées en fonction des caractéristiques observées et des hypothèses sur la façon dont les gens répondent aux questions du recensement.

La définition de l'itinérance selon l'ABS (2012a)

L'ABS définit l'itinérance comme l'absence d'au moins un des éléments suivants : sentiment de sécurité, stabilité, protection de la vie privée, sûreté et capacité de contrôler sa vie. Par conséquent, les sans-abri peuvent comprendre ceux qui ont un toit, mais qui n'ont pas l'un des éléments précédents qui représentent un logement.

27. Traduction : Bureau de la statistique de l'Australie.

La définition statistique de l'itinérance selon l'ABS est utilisée lorsque la situation d'une personne fait en sorte que son logement est inadéquat, que ses modalités de vie sont limitées ou inexistantes, ou qu'elle ne peut pas exercer un contrôle sur l'espace réservé aux relations sociales et d'y avoir accès. Les personnes pour qui un ou plusieurs de ces éléments sont absents doivent être considérées comme des sans-abri. Cependant, les personnes pour qui un ou plusieurs de ces éléments sont absents ne sont pas nécessairement considérées comme des sans-abri si elles ont accès à des solutions de rechange en matière d'hébergement.

L'ABS a mis sur pied six groupes opérationnels de sans-abri afin de présenter des estimations de l'itinérance. Ces groupes sont :

1. les personnes qui vivent dans des logements improvisés, des tentes ou qui dorment ailleurs;
2. les personnes qui vivent dans des logements subventionnés pour les sans-abri;
3. les personnes qui demeurent temporairement avec d'autres ménages;
4. les personnes vivant dans des maisons de pension;
5. les personnes qui vivent dans un autre type de logement temporaire;
6. les personnes qui vivent dans des logements « fortement surpeuplés ».

Ces groupes reflètent l'intention et la conception des variables du recensement et correspondent à la définition de l'itinérance de l'ABS. Les personnes qui se trouvent à la limite statistique de l'itinérance présentent également un intérêt et les données les concernant peuvent servir pour appuyer les politiques et les services de prévention. Cela comprend les « personnes vivant dans d'autres logements surpeuplés », les « personnes vivant dans d'autres logements improvisés » et les « personnes vivant de façon précaire dans des parcs de caravanes ».

Éviter les erreurs de classification des sans-abri, et méthodologie

Les six groupes opérationnels sont utilisés dans l'estimation de la population australienne des sans-abri. Chaque groupe est assujéti à son propre ensemble de règles pour évaluer les solutions de rechange en matière d'hébergement et éviter de mal classer les répondants au recensement. Par exemple, le groupe « **vivant dans un logement improvisé, une tente ou dormant ailleurs** » peut comprendre des travailleurs de la construction dont la résidence principale est considérée comme un logement improvisé, mais qui ne sont pas sans abri. L'ABS examine toutes les personnes qui ont été dénombrées dans ce groupe et qui ont déclaré être à la maison le soir du recensement ou n'avoir aucune adresse habituelle. Ensuite, ils appliquent des règles qui tiennent compte du mode d'occupation, du loyer, des paiements hypothécaires et de la situation d'activité sur le marché du travail. L'application de ces règles élimine les travailleurs de la construction mobiles et les autres personnes qui ne devraient pas être considérées comme des sans-abri. On suppose que les gens sont sans abri si ces renseignements ne sont pas « déclarés ».

Pour le groupe « **Personnes vivant dans un logement subventionné pour les sans-abri** », l'ABS examine toutes les personnes dénombrées dans les logements désignés comme des logements non privés et classés comme « foyers pour les sans-abri, refuges de nuit, refuges » par les propriétaires/gestionnaires, lorsque le répondant a déclaré son statut de résident comme « invité, patient, détenu, autre résident » ou n'a pas déclaré de statut. L'ABS comprend ensuite les logements indiqués comme étant des logements subventionnés pour les sans-abri, et retire les visiteurs d'outre-mer et les « propriétaires, employés et membres de la famille » dénombrés dans des logements subventionnés.

L'ABS estime la population de sans-abri du groupe « **Personnes demeurant temporairement avec d'autres ménages** » en analysant les personnes vivant dans des logements privés (à l'exception d'un logement improvisé, d'une tente ou d'une personne qui dort ailleurs) et qui ont déclaré ne pas avoir d'adresse habituelle. Ce groupe comprend un large éventail de visiteurs la nuit du recensement, y compris ceux qui font du « couchsurfing »²⁸. L'ABS applique ensuite des règles pour déterminer qui était le plus susceptible d'être sans abri le soir du recensement. Les familles qui déménagent à de nouveaux endroits pour travailler, les personnes qui reviennent en Australie ou qui déménagent au pays pour la première fois, et celles qui ont vécu ou qui ne vivront pas dans leur propriété actuelle pendant six mois ou plus au cours de l'année de recensement sont exclues. Les autres visiteurs susceptibles d'avoir d'autres options d'hébergement comprennent les voyageurs et les « nomades gris » (groupes

28. Traduction : qui sont hébergés temporairement chez des connaissances.

de personnes en âge de prendre leur retraite qui voyagent ensemble en Australie). L'ABS indique que les jeunes sans abri, les personnes fuyant la violence familiale et les Autochtones (Autochtones et insulaires du détroit de Torres) sont susceptibles d'être sous-estimés dans ce groupe.

Le groupe suivant « **Personnes vivant dans des maisons de pension** » comprend les personnes dénombrées dans les logements non privés classés comme des maisons de pension ou des hôtels privés. Les règles sont appliquées pour cerner les logements qui n'ont pas été classés comme des logements en pension, mais pour lesquels, dans l'ensemble, les caractéristiques des personnes qui y vivent donnent à penser qu'il s'agit probablement de maisons de pension. Les règles appliquées pour déterminer l'itinérance comprennent des variables relatives à l'activité sur le marché du travail, au statut d'étudiant, au revenu, au type de poste, au besoin d'aide pour les activités de base, à la religion et au bénévolat. Les règles excluent les logements pour étudiants qui desservent plusieurs écoles de la région et permettent de s'assurer que les villages de retraités, les établissements de soins infirmiers, les foyers pour personnes handicapées, les couvents/monastères et autres institutions religieuses ne sont pas reclassés à tort comme maisons de pension.

Le groupe opérationnel « **Personnes vivant dans un autre type de logement temporaire** » comprend celles qui ont déclaré n'avoir aucune adresse habituelle et qui vivaient dans des logements non privés de la catégorie « hôtel, motel, gîte touristique ». Des règles sont ensuite appliquées à ce groupe pour déterminer qui, dans l'ensemble, est susceptible d'être sans abri. Les règles comprennent des variables pour un seuil de revenu hebdomadaire, l'activité sur le marché du travail, le statut d'étudiant, les personnes qui ont déclaré être « propriétaires, membres du personnel et membres de la famille » et les visiteurs outre-mer.

Le dernier groupe « **Personnes vivant dans des logements fortement surpeuplés** » comprend les personnes qui ont été dénombrées comme résidents habituels dans un logement privé et dont le logement a besoin d'au moins quatre chambres à coucher pour loger tous les membres du ménage. L'ABS a accès aux données sur les logements surpeuplés en vertu de la Norme nationale d'occupation du Canada. Le surpeuplement est fondé sur le nombre de chambres à coucher dans un logement ainsi que sur les caractéristiques démographiques, y compris le nombre de résidents habituels, leur relation les uns avec les autres, leur âge et leur sexe. L'absence de solutions de rechange en matière de logement est présumée car les personnes qui ont d'autres options de logement ne sont pas susceptibles de rester dans un ménage fortement surpeuplé. L'ABS retire ensuite toutes les personnes qui ont été caractérisées comme étant des sans-abri dans les autres groupes. L'ABS suppose qu'il y aura une sous-estimation dans ce groupe en raison de renseignements manquants sur les ménages et les résidents habituels qui ne sont pas enregistrés parce qu'on craint qu'il y ait trop de résidents vivant dans le ménage que ce qui est permis dans leur bail.

Résultats publiés sur la population estimée des sans-abri

L'ABS a publié un article sur les statistiques relatives à l'itinérance, présentant les estimations du nombre de personnes qui étaient sans abri ou qui vivaient dans des logements précaires, calculées à partir du recensement de la population et des logements. L'ABS constate que sur les 23,4 millions de personnes vivant en Australie, un peu plus de 116 000 étaient considérées comme des sans-abri le soir du recensement (Australian Bureau of Statistics, 2017, 2018). Le tableau 5 présente cette estimation par groupe opérationnel du recensement. La plus forte augmentation de l'itinérance entre 2011 et 2016 provient des personnes vivant dans des logements « fortement surpeuplés », une augmentation de 41 370 en 2011 à 51 088 en 2016. Les personnes nées à l'étranger et arrivées en Australie au cours des cinq dernières années représentent 15 % de toutes les personnes qui étaient sans abri le soir du recensement de 2016. Le taux d'itinérance chez les Autochtones et les insulaires du détroit de Torres était de 361 pour 10 000 personnes. Le taux d'itinérance chez les hommes a augmenté à 58 pour 10 000 hommes dénombrés, en hausse par rapport à 54 en 2011, tandis que le taux chez les femmes est stable à 41 pour 10 000 femmes.

Tableau 5**Nombre estimatif d'itinérants en Australie par groupe opérationnel, recensement australien, 2016**

Groupe opérationnel :	nombre
les personnes qui vivent dans des logements improvisés, des tentes ou qui dorment ailleurs	8 200
les personnes qui vivent dans des logements subventionnés pour les sans-abri	21 235
les personnes qui demeurent temporairement avec d'autres ménages	17 725
les personnes vivant dans des maisons de pension	17 503
les personnes qui vivent dans un autre type de logement temporaire	678
les personnes qui vivent dans des logements fortement surpeuplés	51 088
Total estimé de la population itinérante	116 427

Source : Australian Bureau of Statistics, Enquête canadienne sur le logement, 2016.

Groupes sous-estimés dans les estimations de l'itinérance

L'ABS (2018) reconnaît qu'il y a quelques groupes pour lesquels les variables du recensement offrent une occasion limitée d'estimer les personnes susceptibles d'être sans abri. Il s'agit de trois groupes clés, à savoir les jeunes, les sans-abri déplacés en raison de la violence familiale et les sans-abri autochtones et insulaires du détroit de Torres. L'itinérance chez les jeunes (considérés parfois de 12 à 18 ans ou de 12 à 24 ans) est susceptible d'être sous-estimée en raison des jeunes qui sont sans abri, mais qui sont hébergés temporairement chez des connaissances (sans adresse fixe), mais qui déclarent une résidence habituelle dans le recensement. Leur itinérance est masquée parce que leurs caractéristiques ne peuvent être distinguées de celles des autres jeunes qui ne sont que de passage le soir du recensement. Par conséquent, les jeunes seront sous-estimés dans le groupe des « personnes demeurant temporairement avec d'autres ménages ».

Un autre groupe difficile à dénombrer est celui des sans-abri victimes de violence familiale. Si la personne victime de violence demeure dans sa maison non sécuritaire, cela pourrait être considéré comme l'impossibilité d'exercer un contrôle sur l'espace réservé aux relations sociales et d'y avoir accès. En raison de la stigmatisation, certains répondants peuvent ne pas s'identifier comme n'ayant pas d'adresse habituelle dans le recensement ou s'attendre à pouvoir retourner chez eux ultérieurement et ne pas se voir comme une personne n'ayant pas d'adresse habituelle. Par conséquent, ces personnes ne peuvent pas être caractérisées comme étant en situation d'itinérance dans le recensement. Il se peut que certains répondants ne soient pas du tout dénombrés dans le recensement; ils pourraient, par crainte, ne pas s'inscrire sur une formule de recensement pour le logement où ils habitent.

Les Autochtones et les insulaires du détroit de Torres sont sous-dénombrés dans le recensement, et les estimations de l'itinérance seront donc sous-estimées avec les données du recensement. Il existe également des perceptions culturelles différentes de l'itinérance chez les Autochtones et les insulaires du détroit de Torres. Cela signifie que certaines personnes pourraient ne pas considérer leur situation de vie réelle comme étant de l'itinérance, mais seraient classées comme sans-abri selon une mesure statistique. Ces personnes ne chercheront peut-être pas à obtenir des services pour sans-abri, mais elles seront incluses dans les estimations du recensement sur l'itinérance. L'inverse peut également se produire. Par exemple, une personne se considère comme un sans-abri parce qu'elle est déconnectée de son comté, de sa famille ou de sa collectivité, mais a une situation de vie convenable. L'ABS travaille à améliorer le repérage des Autochtones et des insulaires du détroit de Torres qui sont sans-abri pour les recensements à venir.

Stratégie australienne de dénombrement des sans-abri

Pour compléter l'approche du recensement, la Homeless Enumeration Strategy (HES), c'est-à-dire la stratégie de dénombrement des sans-abri, assure un dénombrement de qualité et un taux de réponse élevé le soir du recensement. Elle cible l'itinérance sans refuge, l'itinérance cachée et les personnes qui vivent dans des logements subventionnés pour les sans-abri le soir du recensement. La HES de 2016 s'appuie sur la HES de 2011, qui utilise l'expérience et les connaissances acquises lors des recensements de 1996, 2001 et 2006.

Les stratégies de base d'ABS (2012b) pour la HES de 2011 comprennent :

- la collaboration avec les fournisseurs de services pour les aider à déterminer les « points chauds » pour le dénombrement de la population des sans-abri sans refuge et le recrutement d'employés et de personnel sur le terrain;
- l'uniformisation de la formation et du matériel pour le personnel sur le terrain;
- la prolongation de la période de dénombrement d'une semaine après la nuit du recensement;
- l'offre d'une version abrégée du formulaire de recensement; la permission pour les unités de gestion du recensement d'utiliser des questionnaires de recensement abrégés ou longs pour dénombrer les sans-abri sans refuge;
- l'exactitude accrue du dénombrement des cas d'itinérance cachée en faisant la promotion de la réponse « Aucun » à la question du recensement sur le lieu habituel de résidence;
- le réseautage avec des organisations jusqu'à un an avant le recensement pour aider à élaborer des plans opérationnels. Cela permet de repérer rapidement les « points chauds », de préciser les estimations de la population des sans-abri sans refuge dans une région particulière, d'accéder aux précieuses connaissances du personnel et des recenseurs potentiels et de promouvoir le recensement par le bouche-à-oreille dans l'ensemble de la population des sans-abri;
- la collaboration avec les fournisseurs de logements subventionnés pour les sans-abri afin de permettre le dénombrement confidentiel des personnes qui demeurent dans ces logements.

6. Mesure de l'itinérance et élaboration de données potentielles

De nombreuses leçons tirées de l'exemple australien pourraient aider à combler les lacunes statistiques dans le contexte actuel de l'itinérance au Canada; ces approches, combinées à d'autres sources, fournissent une feuille de route des options possibles pour les prochaines étapes du Canada. Cette section examine les défis liés à la mesure de l'itinérance, résume les lacunes statistiques présentes, explore les tentatives réelles pour les combler et propose des solutions pour élaborer de nouvelles données qui contribueront à éliminer certaines de ces lacunes statistiques.

Trois grands défis doivent être pris en compte dans la mesure de la population des sans-abri :

(1) Repérer les personnes et les familles sans abri à partir de sources existantes aux fins d'analyse ou pour l'élaboration d'une base de sondage. La population des sans-abri est difficile à caractériser au moyen des mécanismes traditionnels de collecte de données, contrairement à la population en général. La caractérisation de la population est la toute première étape avant l'élaboration d'une stratégie efficace de collecte de données. Les organismes statistiques et autres ne peuvent généralement pas savoir qu'une personne est en situation d'itinérance, sans qu'il y ait contact avec cette personne. De plus, les itinérants représentent une proportion relativement faible de la population. Le coût et les efforts requis pour joindre chacune de ces personnes, par les méthodes traditionnelles, en sollicitant chaque ménage ou logement, seraient disproportionnés par rapport à la population cible.

(2) Élaborer une stratégie de collecte pour établir des liens efficaces avec les personnes et les familles en situation d'itinérance. Aucune des méthodes typiques de collecte de données, comme le téléphone, le courrier ou l'Internet, utilisées pour la population en général n'est entièrement adéquate pour rejoindre cette population. C'est vrai pour de nombreux types d'itinérants, sinon tous, qu'il s'agisse d'une personne qui dort à l'extérieur des refuges, d'une personne qui dort chez un ami en raison d'un manque de logement ou d'une personne qui vit avec son frère ou sa sœur à cause d'un conjoint violent. Cependant, les données sur les refuges, comme celles du SIPFSA et d'autres initiatives régionales ou locales, peuvent faciliter le repérage d'un sous-ensemble de personnes qui vivent certains types d'itinérance, mais pas tous les types d'itinérance. De plus, les caractéristiques démographiques individuelles des itinérants sont difficiles à obtenir. Le couplage à d'autres sources de données, comme les données administratives, peut combler cette lacune statistique.

(3) Élaborer des méthodes de collecte pour interroger en toute sécurité les personnes et les familles en situation d'itinérance, tout en reconnaissant l'obstacle potentiel à surmonter sur le plan de la confiance.

Comme il est difficile d'obtenir de l'information sur l'itinérance et les caractéristiques des personnes en situation d'itinérance, il est souvent jugé essentiel de compléter les enquêtes par des entrevues. Toutefois, cela impose un lourd fardeau aux intervieweurs ou aux personnes-ressources chargées de recueillir les données. Les renseignements souhaités sont souvent personnels et délicats; il devient donc difficile de poser des questions appropriées. Par exemple, comment poser les bonnes questions pour connaître, entre autres, le genre, l'identité autochtone, l'origine ethnique, l'orientation sexuelle d'une personne? Ce sont des attributs qui ne peuvent pas être observés et qui pourraient nécessiter que l'on pose plusieurs questions. Même si plusieurs questions sont posées, le risque que les répondants interprètent mal ces questions est élevé. De plus, il peut être difficile de trouver des paramètres de confidentialité adéquats pour l'interview, et la sécurité des intervieweurs est également un facteur à considérer.

Mesurer l'itinérance : lacunes statistiques et objectifs

Compte tenu des défis que posent la mesure de l'itinérance et la prise en compte de la population de sans-abri, il existe plusieurs lacunes statistiques. Le tableau 6 énumère les renseignements contenus dans chacune des bases de données mentionnées dans l'article. Pour commencer à combler ces lacunes statistiques, plusieurs objectifs peuvent être envisagés : (1) définir et mesurer les concepts de l'itinérance; (2) recueillir les attributs appropriés; (3) déterminer le moment et la fréquence de la collecte; et (4) analyser et mesurer les cheminements et les trajectoires.

Tableau 6
Ce que nous savons à propos de l'itinérance

	Ressources de données							
	Enquête canadienne sur le logement	Enquête sociale générale	Recensement	Enquête sur les établissements d'hébergement pour les victimes de violence	Base de données nationale sur les logements sociaux et abordables	Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada	Dénombrement ponctuel	Liste nationale des fournisseurs de services
Type d'itinérance								
Itinérance	√	√					√	
Sans refuge							√	
Refuge d'urgence			√	√			√	√
Cachée	√	√		√				
Risque	√		√		√	√		
Attributs								
Au moment de l'épisode d'itinérance			Très limité	√	Avec couplage		√	
Rétrospective des épisodes d'itinérance	√	√						
Dimensions temporelles								
Dénombrement ponctuel			√	√			√	
Expérience au cours de la vie	√	√						
Durée de l'épisode	√	√						
Nombre d'épisodes								
Itinérance chronique								
Cheminements								
Entrée dans un épisode d'itinérance								
Cheminements menant à l'itinérance								
Sortie de l'itinérance								

(1) Définir et mesurer les concepts de l'itinérance

Pour mesurer l'itinérance, il est essentiel de définir les différents types d'itinérance et les concepts qui peuvent être utilisés pour les mesurer. Bien que quatre types d'itinérance soient couramment utilisés (voir la section 2), il est difficile de les définir avec des critères précis pour assurer leur mesure exacte. D'autres pays, comme l'Australie, utilisent six catégories, ce qui permet d'utiliser des critères plus précis.

Les enquêtes tendent à éclairer la définition générique de l'itinérance en combinant les quatre types d'itinérance. Les enquêtes comme l'ESG et l'ECL comprennent des questions propres à l'itinérance cachée qui sont abordées séparément. Le dernier cycle de l'ESG comprend également une question sur les épisodes d'itinérance découlant de la violence familiale.

Le recensement n'est pas non plus un outil qui permet de dénombrer l'ensemble des différents types d'itinérance. Cependant, il dénombre la population d'itinérants qui dorment dans des refuges partout au pays une nuit donnée. L'Enquête sur les établissements d'hébergement pour victimes de violence (EEHV) fournit également des renseignements sur les personnes qui vivent dans des refuges d'urgence. Toutefois, ces deux sources de données ne fournissent que des renseignements sur la population d'itinérants qui sont en contact avec les fournisseurs de services.

Sous un angle différent, l'IPEC et le RNLSA peuvent fournir des renseignements sur l'infrastructure et les refuges, ou la capacité d'hébergement des refuges, mais ils ne fournissent pas nécessairement beaucoup de détails sur les personnes qui risquent de devenir des itinérants ou sur les résidents des refuges.

La population en situation d'itinérance chronique/sans refuge demeure très difficile à atteindre au-delà des exercices de dénombrement ponctuel de base.

(2) Recueillir les attributs appropriés

D'un point de vue analytique, la mesure de l'itinérance porte non seulement sur le nombre d'itinérants et le type d'itinérance, mais aussi sur les caractéristiques associées aux personnes en situation d'itinérance. Il est difficile de déterminer la population des sans-abri. L'obtention de caractéristiques sociodémographiques directement d'une personne en situation d'itinérance au même moment où elle vit un épisode de l'itinérance représente un défi important.

Il est essentiel d'associer les données sociodémographiques au moment où l'épisode d'itinérance est vécu. Les enquêtes peuvent également fournir des renseignements sur les caractéristiques sociodémographiques, mais seulement au moment de l'enquête et pas nécessairement au moment où l'épisode d'itinérance a été vécu. L'ECL et l'ESG contiennent de l'information sur des caractéristiques individuelles comme la scolarité, mais elles ne sont pas associées au moment où survient l'épisode d'itinérance.

En plus de recueillir les caractéristiques sociodémographiques appropriées, il existe un besoin évident de données désagrégées et régionales. Différentes régions géographiques, comme Toronto ou Vancouver ne sont pas confrontées aux mêmes problèmes que Calgary. Les chocs sur le marché du travail ou les événements météorologiques, par exemple, peuvent être très localisés.

La taille de l'échantillon peut également poser un problème. L'itinérance touche une petite proportion de la population. Lorsqu'on tente de mesurer ou de désagréger un événement peu fréquent, comme l'itinérance, il est difficile d'obtenir une taille d'échantillon suffisante à partir d'une base de sondage à usage général pour analyser adéquatement les facteurs corrélés. Uppal (2022) a fait preuve de progrès en démontrant la possibilité d'examiner, pour l'ensemble du Canada, la corrélation entre l'expérience passée de l'itinérance et les caractéristiques actuelles, comme l'appartenance à un groupe LGBTQ+. Cependant, il peut s'avérer difficile de travailler avec des tableaux croisés comportant des variables supplémentaires.

Le recensement fournit un échantillon plus grand et comprend plus de caractéristiques sociodémographiques. Toutefois, les résidents de logements collectifs, y compris les résidents des refuges, ne sont actuellement pas invités à remplir le questionnaire complet du recensement, lequel fournit des renseignements sur le plus haut niveau de scolarité atteint, le statut d'immigrant ou l'identité autochtone, par exemple. Les couplages de données administratives pourraient commencer à combler certaines de ces lacunes statistiques.

(3) Déterminer le moment et la fréquence de la collecte

Pour la majorité, l'itinérance n'est pas une condition permanente. Il s'agit habituellement d'une expérience périodique et, le plus souvent, de courte durée. Elle fluctue tout au long de l'année et varie selon la saison. Le moment et la fréquence de la collecte des données auront une incidence à la fois sur la population et sur le type d'itinérance mesuré.

Il est important de mesurer avec exactitude la durée de l'itinérance afin de ne pas surestimer le nombre de personnes en situation d'itinérance. Il est important de faire la distinction entre l'itinérance cachée, les épisodes d'itinérance uniques ou brefs, les épisodes multiples (itinérance épisodique) et les situations ininterrompues d'itinérance de longue durée (itinérance chronique). Une lacune statistique demeure quant à la mesure du nombre d'épisodes, de leur durée et de l'itinérance chronique.

Il y a plusieurs raisons pour lesquelles les enquêtes auprès des ménages qui mesurent l'expérience de toute une vie en matière d'itinérance ne peuvent pas être utilisées comme outil pour dénombrer la population réelle de sans-abri, surtout en ce qui concerne l'itinérance sans refuge ou la population qui fréquente des refuges. La population actuellement en situation d'itinérance, qu'elle vive dans des refuges, dans la rue ou dans des établissements, n'est pas visée par les enquêtes comme l'ESG et l'ECL parce qu'elle ne vit pas dans un ménage privé. Les questions de l'enquête sont souvent posées à une seule personne et non à tous les membres du ménage. Il serait donc possible que les personnes qui ont vécu, ou qui vivent actuellement, des situations d'itinérance ne soient pas la personne de référence. En outre, une part disproportionnée des sans-abri chroniques meurent d'exposition, de surdose ou d'une variété d'autres circonstances évitables, connues sous le nom de morts du désespoir, et ne parviennent jamais à obtenir un logement stable.

Les données du recensement et les dénombrements ponctuels peuvent mesurer l'itinérance et le nombre de personnes qui séjournent dans les refuges un jour donné. L'EEHVV fournit un recensement des résidents des refuges d'urgence lors d'une nuit donnée. Cela soulève la question suivante : « Le processus de dénombrement serait-il différent si la collecte était plus fréquente? »

Il faut aussi tenir compte de la saisonnalité. Un calendrier de collecte différent devrait produire des résultats différents, et les tendances saisonnières seront influencées par l'emplacement.

(4) Analyser et mesurer les cheminements et les trajectoires

Les enquêtes comme l'ESG et l'ECL fournissent de l'information sur les expériences d'itinérance passées. Cependant, les organisations statistiques nationales ne documentent généralement pas les trajectoires qui mènent à l'itinérance ou à la sortie de l'itinérance, ni le cheminement que suit une personne pendant un épisode d'itinérance. L'information sur les rencontres avec les fournisseurs de services peut s'avérer utile pour obtenir ces renseignements.

Une partie du cheminement menant à la sortie d'une situation d'itinérance peut être abordée au moyen d'entrevues, où l'itinérance rétrospective est décrite plus en détail. Les questions concernant l'endroit où l'incident ou l'épisode d'itinérance a eu lieu, sur ce qui s'est passé avant, sur les raisons qui expliquent la situation et sur ce qui est arrivé pour que se termine cet épisode pourraient être utiles. L'ESG et l'ECL tiennent compte de l'expérience rétrospective de l'itinérance. Cependant, il est difficile de définir les bonnes questions à poser et de cibler un groupe de la population suffisamment important pour produire des résultats significatifs.

Les liens entre les données sur l'aide sociale et les données sur l'itinérance pourraient fournir des renseignements utiles.

La diversité de la population itinérante fait en sorte qu'il est difficile de comprendre les divers facteurs qui peuvent mener à l'itinérance. Il faut reconnaître que toute analyse de l'itinérance doit tenir compte des défis propres à chaque sous-population.

Étude de faisabilité et initiatives en cours pour combler les lacunes statistiques à Statistique Canada

Mesures par couplage : l'exemple de données du recensement sur les refuges couplées aux données fiscales

Bien que le recensement offre des renseignements sur les refuges, les couplages avec d'autres sources de données peuvent fournir plus de renseignements sur les résidents des refuges. L'ensemble de données de couplage des données fiscales des résidents des refuges issu du recensement²⁹ est le résultat d'un couplage probabiliste qui a permis d'extraire des renseignements sur les personnes trouvées dans les refuges au cours du Recensement de 2011 et du Recensement de 2016 à partir de sources administratives comme la déclaration T1 –

29. Ce couplage de microdonnées est disponible par l'entremise du Centre fédéral de données de recherche (CFDR). Le numéro de couplage de microdonnées approuvé est le 037-2019.

Déclaration de revenus et de prestations, T1 – Fichier des familles, T4 – État des gains, T4E – État des prestations d'assurance-emploi et autres prestations et T5007 – État des prestations. Le contenu des fichiers de données administratives couvre actuellement la période de 2001 à 2018.

Ce projet visait à mieux comprendre les résidents des refuges, y compris les itinérants, en créant une base de données longitudinale sur les personnes qui ont vécu l'itinérance. Ces données pourraient servir à établir des profils représentatifs de leur vie avant et après leur dénombrement dans un refuge, afin de décrire leurs revenus, leur emploi et les prestations qu'elles ont reçues. Ces profils peuvent être utilisés pour explorer les différences entre les personnes qui étaient sans abri et celles qui ne l'étaient pas, et pour examiner certaines dimensions des cheminements qui mènent à l'itinérance et qui ouvrent la voie pour s'en sortir.

Données du HMIS du gouvernement de l'Alberta (couplage des données sur les refuges et les déclarations de revenus de l'Alberta)

Le Homeless Management Information System³⁰ (HMIS) est un projet en cours entre le ministère des Services sociaux et communautaires du gouvernement de l'Alberta et les refuges pour sans-abri de l'Alberta (Calgary Homeless Foundation, 2022). Ce système permet de recueillir des renseignements sur les personnes qui résident dans le réseau de refuges de l'Alberta ainsi que sur les personnes qui font partie du programme Housing First³¹ de l'Alberta. Le programme Housing First utilise divers modèles de logement, y compris des habitations collectives, des logements avec services de soutien permanents, et des approches fondées sur l'abstinence pour guider les personnes en situation d'itinérance vers un logement permanent et indépendant le plus rapidement possible, tout en offrant des services et des soutiens supplémentaires, au besoin, pour les garder en dehors de l'itinérance.

Le HMIS recueille des renseignements sur les épisodes dans les refuges et des éléments démographiques concernant chaque personne, comme son sexe, son origine ethnique, son statut d'immigrant, sa langue, son identité autochtone et son statut d'ancien combattant. Les renseignements sont recueillis par une personne-ressource sur place au refuge pendant les entrevues, les évaluations ou les visites. À l'aide de l'outil d'aide à la prise de décisions sur la priorisation des services — Service Prioritization Decision Assistance Tool (SPDAT) — qui consiste en une liste de questions et d'évaluations concernant la personne aidée, la personne-ressource établit le type et le niveau d'aide dont elle a besoin. Cet outil permet de recueillir des renseignements sur les activités et les habitudes quotidiennes de la personne et établit un indice des comportements qu'elle pourrait afficher et qui pourraient la placer en situation de risque.

La première étape de ce projet en cours d'élaboration consiste à³² les entrées dans le HMIS avec les données administratives correspondantes (T1FF, T4, T4E et T5007). La force des données sur les refuges en Alberta, c'est qu'elles saisissent toute personne qui est restée dans un refuge ou qui a été acceptée dans le cadre du programme Housing First sur une période de près de 10 ans. Cet important échantillon de personnes qui ont connu l'itinérance (bien que limité seulement à l'Alberta et avec certaines limites dans les identificateurs disponibles pour le couplage) et la période couverte par les données peuvent être utilisés pour produire des profils plus détaillés à des fins de comparaison et être associés à différents événements économiques qui peuvent s'être produits au cours de la période de référence du fichier.

Nouvelle mesure avec le recensement

Un groupe de travail de Statistique Canada a évalué les changements qui pourraient être apportés au recensement en ce qui concerne l'itinérance. Leur évaluation suggère ce qui suit : 1) le recensement n'est pas l'instrument approprié pour mesurer l'hébergement précaire ou l'absence de refuges; 2) il est nécessaire d'élaborer un ensemble normalisé de définitions, de concepts et de variables qui peuvent différencier toutes les formes d'itinérance au Canada; 3) les stratégies de couplage de données doivent faire partie de l'élaboration ou de l'amélioration des stratégies de collecte de données; et 4) il faut développer davantage la coordination entre Statistique Canada et la Direction des politiques en matière d'itinérance d'Infrastructure Canada.

30. Traduction : Système d'information sur la gestion des sans-abri.

31. Traduction : Logement en premier.

32. Le couplage de ces microdonnées est en cours. Les résultats ne sont pas encore disponibles.

Objectifs pour l'avenir

Plusieurs pistes de recherche novatrices pourraient être envisagées pour combler certaines des lacunes statistiques mentionnées précédemment. Les couplages de données entre l'enquête, le recensement et les données administratives demeurent l'une des meilleures options pour développer davantage les données sur ce sujet spécialisé. Les deux couplages exploratoires mentionnés ci-dessus sont de bons exemples, mais d'autres possibilités d'élaboration de données pourraient également être explorées, comme cela a été fait en Australie.

Les multiples facteurs de risque qui peuvent mener à l'itinérance peuvent prendre plusieurs formes sur le plan des données ou des progrès en recherche. Ces facteurs de risque, qu'ils soient individuels ou structurels, peuvent comprendre (sans s'y limiter) la santé mentale, la santé physique, les enfants qui ne sont plus en foyer d'accueil, le comportement criminel, le suicide, la sortie d'établissements correctionnels, mais aussi la pauvreté, le racisme, l'homophobie, les expériences de violence, etc. À titre d'exemple, la combinaison des données sur l'aide sociale et d'autres données existantes sur l'itinérance pourrait offrir de nouveaux éléments pour étudier les cheminements entourant les épisodes d'itinérance. Des données précises de l'Agence du revenu du Canada, comme le paiement des allocations spéciales pour enfants (ASE), pourraient être utilisées pour repérer les jeunes qui quittent un foyer d'accueil ou un établissement gouvernemental et fournir de nouvelles perspectives sur leur cheminement vers l'itinérance et leur sortie de l'itinérance. Les défis uniques auxquels ce groupe est confronté et la façon dont il s'en sort plus tard dans sa vie semblent être insuffisamment étudiés en tant que cheminement vers l'itinérance. Les données des victimes d'abus ou de ceux qui signalent des dangers et des violences dans le cadre de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés ou du Programme de déclaration uniforme de la criminalité pourraient permettre de brosser un tableau plus précis de la période précédant les périodes d'itinérance. De plus, d'autres sources de données, notamment les données sur la santé et la base de données sur l'éducation postsecondaire, comme la Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail (PLEMT), ou un autre répertoire provincial d'aide sociale, comme le projet de couplage des données sur l'aide sociale de l'Ontario, pourraient également servir à fournir des renseignements sur cette population.

Des modèles de simulation utilisant des données de dénombrement ponctuel et la durée de l'épisode d'itinérance vécue pourraient être considérés comme une solution de rechange à l'utilisation de données non observables ou difficiles à obtenir, comme le nombre d'entrées et de sorties de l'itinérance ou le nombre de personnes qui dorment dans des endroits précaires (O'Donnell, 2020). Les interactions avec le système de soins de santé, qui ont été étudiées par Forchuk, Richard, Hwang et coll., (2019) et par Strobel et coll. (2021) au moyen de données conservées par ICES, sont également des options de recherche envisageables qui n'ont pas encore été explorées à Statistique Canada.

Les problèmes de logement qui existent au Canada et l'augmentation connexe du nombre d'expulsions peuvent exposer certains groupes sociodémographiques à un risque plus élevé d'itinérance et pourraient constituer une avenue de recherche qu'il vaut la peine d'explorer. Notamment, des municipalités de partout au Canada, en partenariat avec la SCHL, ont commencé à enquêter sur l'insécurité des logements locatifs et sur la façon dont les cadres législatifs entourant le marché des logements locatifs, et, plus précisément, les expulsions sont liées à l'itinérance. Ils examinent également la façon dont les préjugés à l'égard de certains groupes démographiques pourraient entraîner un risque accru d'expulsion. Les chercheurs ont commencé à s'attaquer aux différentes lacunes statistiques qui existent et à l'efficacité de l'établissement de mesures de prévention des expulsions et de soutien aux locataires (Markovich, 2021).

En réponse aux conclusions de ses recherches fondamentales, la SCHL a créé un nouveau projet de recherche, en collaboration avec Statistique Canada, pour aider à mieux comprendre les expulsions dans certaines administrations canadiennes. Ce projet pilote intégrera les données administratives liées aux expulsions à d'autres données du domaine social afin de faire la lumière sur les caractéristiques et les résultats des personnes touchées par les expulsions. L'analyse menée par la SCHL tiendra également compte des répercussions sur la prévention des expulsions, la politique de logement et le soutien aux locataires.

Les personnes dénombrées dans les refuges pour victimes de violence, comme dans le cadre de l'EEHV, présentent un filon de recherche prometteur. Il convient de souligner que la taille des échantillons est considérable, qu'ils fournissent certaines caractéristiques sociodémographiques et qu'ils présentent l'avantage supplémentaire d'indiquer les personnes qui ont eu des enfants à leur charge. Cette base de données pourrait également présenter des possibilités de couplage futur pour approfondir l'enquête sur l'itinérance particulière qui résulte de la violence familiale.

L'itinérance chez les Autochtones est insuffisamment étudiée et mérite une recherche plus approfondie en partenariat avec les communautés autochtones (Maxwell, 2020).

Enfin, et surtout, il est primordial d'établir de meilleurs partenariats entre les administrateurs des données, les agents de collecte et les analystes des données. Bien qu'Infrastructure Canada dispose de beaucoup de renseignements sur les résidents des refuges, grâce aux dénombrements ponctuels, et sur les refuges, Statistique Canada dispose de vastes fonds de données et de la capacité de coupler des données afin de créer des ensembles robustes.

Les outils existent, mais les organisations doivent optimiser leur collaboration pour mieux les exploiter dans le respect des contraintes de confidentialité et des principes des administrateurs des données.

Quelles sont les prochaines étapes?

Le logement est maintenant au cœur des priorités du gouvernement, car la situation du logement est jugée critique tant pour l'accès à un logement abordable que pour l'accès à la propriété. La Stratégie nationale sur le logement annoncée en 2017 est l'une des nombreuses mesures prises par les divers ordres de gouvernement pour répondre aux besoins en matière de logement et aux inégalités au Canada. L'influence inattendue de la pandémie sur les résultats en matière de logement et les hausses prolongées du coût de la vie et de l'abordabilité du logement ont ravivé l'intérêt pour la recherche sur l'itinérance. En s'appuyant sur les développements susmentionnés, le dernier budget fédéral contenait des engagements importants à l'égard de la politique fédérale du logement pour lutter contre les tendances susmentionnées et garantir l'accès au logement. L'initiative Vers un chez-soi a reçu 562,2 millions de dollars pour les deux prochaines années, à compter de 2024-2025. L'objectif de ce document était de décrire ce qui existe actuellement et de cerner les possibilités de mettre en œuvre de nouvelles méthodes de mesure de l'itinérance ou d'améliorer les méthodes présentement en place.

L'une des possibilités cernées dans le présent document consiste à intégrer davantage de sources de données multiples et à élargir l'élaboration de données. Ce document énumère plusieurs ensembles de données qui existent déjà. Cependant, plusieurs organisations ont acquis une expérience supplémentaire dans la recherche sur l'itinérance qui peut être mise à profit – Emploi et Développement social Canada, Statistique Canada, Infrastructure Canada, le défenseur fédéral du logement et la SCHL, pour n'en nommer que quelques-uns. Il s'agit maintenant d'unir toutes ces forces et d'intégrer toutes les données et les connaissances disponibles à la création de nouvelles mesures, qu'il s'agisse d'utiliser des couplages de données, d'élaborer une méthodologie pour de nouvelles collections ou d'élaborer des modèles de modélisation et de prévision.

Statistique Canada, en partenariat avec Infrastructure Canada par l'entremise du Secrétariat national pour les sans-abri, est bien placé pour brosser un tableau clair des mesures de lutte contre l'itinérance au Canada. Ce document cerne également les possibilités d'améliorer les indicateurs et la collecte de données sur l'itinérance.

7. Conclusion

La mesure de l'itinérance et la prise en compte des défis auxquels est confrontée la population itinérante présentent des difficultés importantes. Ces défis comprennent la définition de concepts mesurables de l'itinérance; l'identification distincte de chacun des types d'itinérance; la collecte des caractéristiques associées aux personnes en situation d'itinérance; l'élaboration de renseignements exploitables sur les cheminements qui mènent à l'itinérance et qui permettent de s'en sortir; et l'utilisation des données recueillies en temps opportun. Tout cela doit être pris en compte dans la mesure de l'itinérance.

Cet article avait pour but de recenser et de décrire de nombreuses enquêtes et divers ensembles de données administratives qui fournissent des renseignements sur la population qui vit ou a vécu des épisodes d'itinérance. Il décrit brièvement plusieurs ensembles de données sur le logement social et abordable concernant les personnes susceptibles d'itinérance. Les sources de données présentées dans le présent document comprennent les enquêtes, le recensement et les données administratives de Statistique Canada, ainsi que les rapports, les études et les dénombrements ponctuels d'Infrastructure Canada.

Ce document présente également le cas du recensement australien dans le cadre duquel une méthodologie a été élaborée pour établir le portrait national de l'itinérance en Australie. L'expérience l'ABS dans l'élaboration de sa stratégie donne un aperçu des méthodes qui pourraient être adaptées pour entrer en contact avec des personnes au Canada qui sont difficiles à repérer, à joindre et à interviewer, comme la population des sans-abri sans refuge.

Pour la suite des choses, plusieurs pistes de recherche sont en cours d'élaboration et d'exploration afin de mieux mesurer l'itinérance, y compris de nouvelles questions et la création de nouvelles données, l'utilisation d'autres sources de données et des couplages de données à l'aide de données d'enquête et de données administratives provenant de diverses sources. Tout en élaborant ces nouvelles possibilités de mesure, la collaboration avec les partenaires autochtones, les fournisseurs de services et les différentes entités fédérales, provinciales et municipales demeure essentielle.

Annexe 1 : Liste des questions utilisées dans les enquêtes de Statistique Canada

Tableau A.1

Liste des enquêtes de Statistique Canada comportant des questions sur l'itinérance

	Source des données				
	Enquête canadienne sur le logement 2018	Enquête canadienne sur le logement 2021 (été 2022)	Enquête sociale générale (cycle 28)	Enquête sociale générale (cycle 34)	Recensement
Question sur l'itinérance					
Avez-vous déjà été une personne sans-abri, c'est-à-dire que vous avez eu à habiter dans un refuge pour sans-abri, dans la rue, dans un parc, dans un abri de fortune ou dans un bâtiment abandonné?	✓	✓	✓	✓	
Quelle est la plus longue période pendant laquelle vous avez été sans-abri?	✓	✓	✓	✓	
À quelle année remonte votre dernière période d'itinérance?	✓	✓			
Pendant combien de temps a duré cette dernière période d'itinérance?	✓	✓			
L'une des situations suivantes a-t-elle fait en sorte que vous avez perdu votre logement lors de votre dernier épisode d'itinérance?		✓			
Avez-vous été en situation d'itinérance au cours des 5 dernières années?					✓
Avez-vous été en situation d'itinérance à la suite d'une situation de violence psychologique ou financière de la part de votre conjoint ou partenaire actuel ou ancien au cours des cinq dernières années?					✓
Question sur l'itinérance cachée					
Avez-vous déjà été obligé d'habiter temporairement chez des membres de la famille, des amis ou ailleurs parce que vous n'aviez pas d'autre endroit où habiter?	✓	✓	✓	✓	
Quelle est la plus longue période pendant laquelle vous avez eu à habiter chez des membres de la famille, des amis ou ailleurs parce que vous n'aviez pas d'autre endroit où habiter?	✓	✓	✓	✓	
En quelle année avez-vous dû, pour la dernière fois, vivre temporairement avec une autre personne, sans payer de loyer, pendant 1 mois ou plus, car vous n'aviez nulle part où aller?		✓			
L'une des situations suivantes a-t-elle fait en sorte que vous avez perdu votre logement la dernière fois que vous avez dû vivre temporairement avec d'autres personnes?		✓			
Avez-vous dû vivre avec des amis ou des membres de la famille, ou ailleurs, au cours des 5 dernières années?					✓
Avez-vous vécu temporairement avec des membres de votre famille, des amis ou à un autre endroit à la suite d'une situation de violence psychologique ou financière de la part de votre conjoint ou partenaire actuel ou ancien au cours des cinq dernières années?					✓
Question sur le recours aux refuges					
A déclaré résider dans un établissement pour les personnes qui n'ont pas d'adresse fixe ou pour les personnes ayant besoin d'un refuge ou d'une aide de transition. Sont inclus les refuges pour les personnes sans adresse fixe (comme les refuges pour sans-abri ou les refuges pour les jeunes de la rue), les refuges pour les femmes et les enfants victimes de violence, et les foyers de transition ou maisons de transition pour les ex-détenus ou les personnes en liberté conditionnelle.					✓
Au cours des cinq dernières années, avez-vous déjà communiqué ou utilisé l'un des services suivants pour obtenir de l'aide en raison de la violence (ex-conjoint et conjoint actuel), comme un refuge ou un foyer de transition?			✓	✓	
Parmi les services mentionnés précédemment, lesquels avez-vous utilisés au cours des douze derniers mois?			✓	✓	
Information sur les besoins impérieux en matière de logement					
On dit d'un ménage qu'il éprouve des besoins impérieux en matière de logement si son habitation est non conforme à au moins une des trois normes d'acceptabilité des logements (qualité, taille et abordabilité) et si son revenu avant impôts est égal ou inférieur au seuil de revenu déterminé selon la collectivité et le nombre de chambres à coucher.	✓	✓			✓

Tableau A.1
Liste des enquêtes de Statistique Canada comportant des questions sur l'itinérance

	Source des données				
	Enquête canadienne sur le logement 2018	Enquête canadienne sur le logement 2021 (été 2022)	Enquête sociale générale (cycle 28)	Enquête sociale générale (cycle 34)	Recensement
Le rapport des frais de logement au revenu indique la proportion du revenu total moyen du ménage consacrée aux coûts d'habitation. Le rapport des frais de logement au revenu est calculé en divisant le coût mensuel moyen du logement, multiplié par 12, par le revenu annuel total du ménage avant impôt.	√	√			√
Besoin critique : Quelles normes de logement ne sont pas satisfaites?.	√	√			√
Information sur le logement social et abordable					
Ménage vivant dans un logement social et abordable	√	√			
Liste d'attente pour le programme de LSA – est-ce qu'un membre de votre ménage est actuellement sur une liste d'attente pour un logement subventionné?	√	√			
Liste d'attente pour le programme de LSA – Depuis combien de temps votre ménage est-il sur cette liste?	√	√			
Au cours des 12 derniers mois, est-ce que quelqu'un dans votre ménage a reçu et refusé une offre de logement subventionné?	√	√			

Bibliographie

- Australian Bureau of Statistics. (2012a). *Information paper – Methodology for estimating homelessness from the Census of Population and Housing, 2012*. Canberra : Australian Bureau of Statistics. N° 2049.0.55.001 au catalogue.
- Australian Bureau of Statistics. (2012b). [Information Paper: 2011 Census Special Enumeration Strategies, 2011](https://www.abs.gov.au/ausstats/abs@.nsf/Latestproducts/2911.0.55.004Main%20Features52011?opendocument&tabname=Summary&prodno=2911.0.55.004&issue=2011&num=&view=). Canberra : Australian Bureau of Statistics. <https://www.abs.gov.au/ausstats/abs@.nsf/Lookup/2071.0main+features22016#>.
- Australian Bureau of Statistics. (2017). [Census of Population and Housing: Reflecting Australia – Stories from the Census, 2016](https://www.abs.gov.au/ausstats/abs@.nsf/Lookup/2071.0main+features22016#). <https://www.abs.gov.au/ausstats/abs@.nsf/Lookup/2071.0main+features22016#>.
- Australian Bureau of Statistics. (2018). [Census of Population and Housing: Estimating homelessness](https://www.abs.gov.au/statistics/people/housing/census-population-and-housing-estimating-homelessness/2016). <https://www.abs.gov.au/statistics/people/housing/census-population-and-housing-estimating-homelessness/2016>.
- Calgary Homeless Foundation. (2022). Homelessness Management Information System (HMIS): The Story of the HMIS. [Homelessness Management Information System \(HMIS\) - Calgary Homeless Foundation](https://www.homeless.ca/hmis).
- Echenberg, H. et L. Munn-Rivard. (2020). [L'itinérance au Canada : définitions et recensements](https://lop.parl.ca/staticfiles/PublicWebsite/Home/ResearchPublications/BackgroundPapers/PDF/2020-41-f.pdf). Bibliothèque du Parlement. Publication n° 2020-41-F. Ottawa. <https://lop.parl.ca/staticfiles/PublicWebsite/Home/ResearchPublications/BackgroundPapers/PDF/2020-41-f.pdf>.
- Emploi et Développement social Canada (2018). [Tout le monde compte 2018 : Faits saillants – résultats préliminaires du deuxième dénombrement ponctuel de l'itinérance dans les communautés canadiennes coordonné à l'échelle nationale.](https://www.infrastructure.gc.ca/homelessness-sans-abri/reports-rapports/pit-counts-dp-2018-highlights-fra.html), n° Em12-25/2018E-PD au catalogue, 13 p. <https://www.infrastructure.gc.ca/homelessness-sans-abri/reports-rapports/pit-counts-dp-2018-highlights-fra.html>.
- Emploi et Développement social Canada. (2020). [Système d'information sur les personnes et les familles sans abri](https://www.infrastructure.gc.ca/homelessness-sans-abri/hifis-sisa/index-fra.html). <https://www.infrastructure.gc.ca/homelessness-sans-abri/hifis-sisa/index-fra.html>.
- Emploi et Développement social Canada. (2021a) [L'étude nationale sur les refuges : Recours aux refuges d'urgence au Canada de 2005 à 2016](https://www.canada.ca/content/dam/esdc-edsc/documents/programs/homelessness/publications-bulletins/national-shelter-study/2255-National_Shelter_Study-FR.pdf). https://www.canada.ca/content/dam/esdc-edsc/documents/programs/homelessness/publications-bulletins/national-shelter-study/2255-National_Shelter_Study-FR.pdf.
- Emploi et Développement social Canada. (2021b). [Tout le monde compte – Un guide sur les dénombrements ponctuels au Canada](https://publications.gc.ca/collections/collection_2021/edsc-esdc/Em12-9-2021-fra.pdf). Édition 3.1. N° Em12-9/2021E-PDF au catalogue. https://publications.gc.ca/collections/collection_2021/edsc-esdc/Em12-9-2021-fra.pdf.
- Forchuk C, Richard L, Hwang SW et coll. (2019). « [Validation study of health administrative data algorithms to identify individuals experiencing homelessness and estimate population prevalence of homelessness in Ontario, Canada](https://doi.org/10.1136/bmjopen-2019-030221). » *BMJ Open*, 9(10). <https://doi.org/10.1136/bmjopen-2019-030221>.
- Hu, Z., Randle, J., Thurston, Z. (2021). [Expériences en matière de logement au Canada : Personnes qui ont déjà connu l'itinérance](https://www150.statcan.gc.ca/n1/en/pub/46-28-0001/2021001/article/00010-fra.pdf?st=nfevzSf-). Statistiques sur le logement au Canada, Statistics Canada. N° 46280001 au catalogue. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/en/pub/46-28-0001/2021001/article/00010-fra.pdf?st=nfevzSf->.
- Infrastructure Canada. (2019). [Directives de Vers un chez-soi : la stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance](https://www.infrastructure.gc.ca/homelessness-sans-abri/directives-fra.html). <https://www.infrastructure.gc.ca/homelessness-sans-abri/directives-fra.html>.
- Markovich, J. (2021). [Expulsions : Une analyse et des typologies nouvelles pour le contexte canadien](https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/professionnels/marche-du-logement-donnees-et-recherche/recherche-sur-le-logement/rapports-de-recherche-en-habitation/besoins-et-conditions-de-logement/expulsions--analyse-et-typologies-nouvelles-pour-le-contexte-canadien). Société canadienne d'hypothèques et de logement. Recherche sur le logement. Recherche en action. <https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/professionnels/marche-du-logement-donnees-et-recherche/recherche-sur-le-logement/rapports-de-recherche-en-habitation/besoins-et-conditions-de-logement/expulsions--analyse-et-typologies-nouvelles-pour-le-contexte-canadien>.

- Maxwell, A. (2020). [Maisons d'hébergement pour les victimes de violence rattachées à des collectivités ou à des organismes autochtones au Canada, 2017-2018](https://www150.statcan.gc.ca/n1/en/pub/85-002-x/2020001/article/00007-fra.pdf?st=wCtTCVAw). Juristat. Produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/en/pub/85-002-x/2020001/article/00007-fra.pdf?st=wCtTCVAw>.
- McDermott, S., Harding, A. et Randle, J. (2019). [Les caractéristiques des résidents des refuges](https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75f0002m/75f0002m2019004-fra.htm). Série de documents de recherche. Produit n° 75F0002M au catalogue de Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75f0002m/75f0002m2019004-fra.htm>.
- O'Donnell, J. (2020). Estimating homelessness. *Demographic Research*. Vol. 43, article 1, page 1 à 34.
- Observatoire canadien sur l'itinérance. (2014). [L'état de l'itinérance au Canada, 2014](https://www.homelesshub.ca/sites/default/files/attachments-fr/SOHC2014FR.pdf). Toronto : Presse de l'Observatoire canadien sur l'itinérance. <https://www.homelesshub.ca/sites/default/files/attachments-fr/SOHC2014FR.pdf>.
- Observatoire canadien sur l'itinérance. (2017). [Définition canadienne de l'itinérance](https://homelesshub.ca/sites/default/files/COHhomelessdefinitionFR.pdf). Toronto : Presse de l'Observatoire canadien sur l'itinérance. <https://homelesshub.ca/sites/default/files/COHhomelessdefinitionFR.pdf>.
- Société canadienne d'hypothèques et de logement. (2018). [À propos du logement abordable au Canada](https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/professionnels/innovation-et-leadership-dans-le-secteur/expertise-de-lindustrie/logements-abordables/-a-propos-du-logement-abordable/-a-propos-du-logement-abordable-au-canada). <https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/professionnels/innovation-et-leadership-dans-le-secteur/expertise-de-lindustrie/logements-abordables/-a-propos-du-logement-abordable/-a-propos-du-logement-abordable-au-canada>.
- Statistique Canada. (2014). [Enquête sociale générale : Cycle 28, Victimisation](https://www.statcan.gc.ca/fr/programmes-statistiques/instrument/4504_Q1_V6). https://www.statcan.gc.ca/fr/programmes-statistiques/instrument/4504_Q1_V6.
- Statistique Canada. (2017a). [Dictionnaire, Recensement de la population, 2016](https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/dwelling-logements002-fra.cfm). Logement collectif. Produit n° 98-301-X2016001 au catalogue de Statistique Canada. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/dwelling-logements002-fra.cfm>.
- Statistique Canada. (2017b). [Dictionnaire, Recensement de la population, 2016](https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/households-menage037-fra.cfm). Besoins impérieux en matière de logement. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/households-menage037-fra.cfm> <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/households-menage037-fra.cfm>.
- Statistique Canada. (2018). [Enquête sociale générale : Cycle 32, Victimisation](https://www.statcan.gc.ca/fr/programmes-statistiques/instrument/4504_Q1_V6). https://www.statcan.gc.ca/fr/programmes-statistiques/instrument/4504_Q1_V6.
- Statistique Canada. (2020) [Tableau 46-10-0001-01](https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=4610000101&request_locale=fr) Stocks d'actifs relatifs au logement social et abordable de propriété publique, Infrastructure Canada [Tableau de données]. https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=4610000101&request_locale=fr.
- Statistique Canada. (2021a). [Enquête canadienne sur le logement](https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=5269) (BDMI) https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=5269.
- Statistique Canada. (2021b). [Enquête sociale générale : cycle 34, Sécurité des Canadiens](https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=4504). https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=4504.
- Statistique Canada. (2021c). [Enquête sur les établissements d'hébergement pour les victimes de violence \(EEHVV\)](https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=3328) (BDIM). https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=3328.
- Statistique Canada. (2021d) [Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada \(IPEC\)](https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=5173) (BDIM). https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=5173.
- Strobel S., Burcul, I., Dai, J.H., Ma, Z., Jamani, S. et Hossain, R. (2021). [Caractérisation des personnes en situation d'itinérance et des tendances de l'itinérance d'après les données sur les visites à l'urgence au niveau de la population de l'Ontario, au Canada](https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/82-003-x/2021001/article/00002-fra.htm). Rapports sur la santé. Statistique Canada. N° 82-003-X, 32(1), 13-23 au catalogue. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/82-003-x/2021001/article/00002-fra.htm>.

Thistle, J. (2017). [Indigenous Definition of Homelessness in Canada](#). Toronto : Presse de l'Observatoire canadien sur l'itinérance. <https://www.homelesshub.ca/sites/default/files/attachments/COHIndigenousHomelessnessDefinition.pdf>.

Uppal, S. (2022). Portrait des Canadiennes et Canadiens ayant vécu en situation d'itinérance. [Regards sur la société canadienne](#), Statistique Canada. Produit n° 75-006-X au catalogue. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/en/pub/75-006-x/2022001/article/00002-fra.pdf?st=7n3RMOzH>.